

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeudi 26 Mars 2020 / N° 823

Prix : 20 DA

PARALLÈLEMENT À L'OPÉRATION DE DÉSINFECTION DES STRUCTURES ET

LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION CONTRE LE CORONAVIRUS SE POURSUIVENT À TRAVERS LE PAYS



Coronavirus:
38 nouveaux
cas
confirmés
dont **02**
décès

Création de la
Commission de
suivi du
Coronavirus :
**Pour une
communication
"transparente"
et "fiable"**

Coronavirus
**Un nouveau
décret fixant
les mesures
complémentaires
de prévention
et de lutte**

Affaires de montage
automobile et
financement occulte
de la campagne
électorale :
**15 ans de
prison ferme
pour Ouyahia
et 12 ans
pour Sellal**

Produits de large
consommation:
**Kamel Rezig
installe un
comité de
crise pour le
suivi de
l'approvisionnement
des marchés**

Faible
approvisionnement
en semoule et en
farine:
**L'ONIC fournit
aux minoteries
une avance sur
approvisionnement**

Recettes
douanières :
**Hausse de plus
de 4% en
janvier 2020**

JM Oran 2021:
**L'avenir de la
19e édition
prochainement
débatu par
le CIJM**

Création de la Commission de suivi du Coronavirus : Pour une communication "transparente" et "fiable"

La création de la Commission de veille et de suivi de la propagation du coronavirus répond au souci du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et du Gouvernement de mieux coordonner la communication pour être "la plus transparente, la plus fiable et la plus crédible possible", "L'existence de cette commission scientifique nationale répond au souci du Président de la République et du Gouvernement de mieux coordonner la communication, de manière globale et maîtrisée, pour être la plus transparente, la plus fiable et la plus crédible possible", note la même source, ajoutant que la création de cette commission "est d'autant plus nécessaire que les réseaux sociaux ont tendance à tout amplifier, avec une recrudescence de fausses informations et de chiffres erronés, ce qui est source d'anxiété supplémentaire dans le pays". "En effet, des sources mensongères, manipulatrices et malveillantes agissent pour faire échec au dispositif d'encadrement, d'accompagnement et d'action sanitaires, scientifique et communicationnel de l'Etat dans la lutte acharnée contre l'extension du coronavirus». Le ministère rappelle que sur instruction du Président de la République, une



commission scientifique nationale de veille, de suivi et d'information au sujet de la propagation du coronavirus et des mesures de lutte inhérentes a été installée dimanche 22 mars 2020 au Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière". Elle est présidée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hos-

pitalière, M. Abderrahmane Benbouzid, ancien chef de service orthopédie de l'Etablissement hospitalier spécialisé de Ben Aknoun, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, M. Ammar Belhimer, professeur de droit et ancien journaliste, et M. Abderahmene Lotfi Djamel Benbahmed, ministre

délégué à l'Industrie pharmaceutique, pharmacien de formation. La commission scientifique nationale de veille, de suivi et d'information a pour porte-parole M. Djamel Fourar, directeur de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, épidémiolo-

giste de spécialité. Elle est composée du Professeur Ryad Mahyaoui, spécialiste de réanimation médicale, du professeur Smail Mesbah, infectiologue, du Dr. Abdelkrim Touahria, pharmacien et président de l'ordre national des pharmaciens, du Professeur Berkani Bekkat Mohamed, Président de l'ordre national des médecins, spécialiste des pathologies respiratoires, et le professeur Elias Akhamoukh, spécialiste des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital de Tamanrasset. La commission scientifique nationale de veille, suivi et information "donne chaque jour au ministère de la Santé, de la population et de réforme hospitalière un point de presse pour livrer l'état d'évolution actualisé de la propagation du Covid-19 à travers le monde et en Algérie, de même que les moyens mobilisés par l'Etat pour renforcer la lutte contre l'expansion du coronavirus». Cette commission nationale de veille, de suivi et d'information "est l'ultime maillon d'une chaîne de spécialistes et d'experts nationaux qui œuvrent à progresser sur les diagnostics et les traitements. Elle vient renforcer les structures mises en place à l'échelle nationale pour aider le Gouvernement à mieux gérer la crise majeure à laquelle notre pays est confronté".

L'IPA adopte de nouvelles méthodes pour le dépistage du virus



L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) devra adopter de nouvelles méthodes de dépistage du Coronavirus, suite à l'application des mesures de confinement pour certaines régions, a révélé le Directeur général de l'IPA, Fouzi Derrar. "Les mesures de confinement appliquées pour certaines régions permettront certainement d'endiguer la propagation de la pandémie, d'où l'impératif pour l'IPA d'adopter de nouvelles méthodes de dépistage du coronavirus et de se focaliser sur les cas symptomatiques", a fait savoir M. Derrar, hier Concernant le nombre de cas enregistré jusqu'à l'heure actuelle, le même responsable a précisé qu'il était faible (264 cas), par rapport à la propagation du coronavirus dans le monde et au nombre des cas testés qui s'élève à 2500, depuis l'apparition de cette pandémie en Algérie". Après l'entrée en service des différentes nouvelles annexes de l'IPA, le Laboratoire national de référence (LNR) relevant de l'Institut Pasteur d'Alger subira moins de pression", a-t-il dit, ajoutant que l'annexe d'Oran est entrée en service ces derniers jours, en attendant l'entrée en service des annexes de Constantine, Tizi-Ouzou et Ouargla". S'agissant des souches de ce virus qui se propage en Algérie, M. Derrar a relevé que "les travaux scientifiques effectués par l'IPA démontrent qu'elles sont semblables à celles de France, ce qui signifie que le virus a été introduit de France". L'Institut suit de

près tous les développements en cours dans le monde concernant la propagation de la pandémie, notamment en France, pour identifier d'autres souches virales et prendre des mesures efficaces pour faire face à la situation", a-t-il ajouté. Déplorant les allégations ciblant l'Institut, notamment en ce qui concerne le protocole de dépistage et de diagnostic du Covid-19, M. Derrar a souligné que l'Institut fonctionne "conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et à celles en vigueur en Europe, en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique". Par ailleurs, il a affirmé que l'Institut qui est "un centre de référence pour l'organisation onusienne, met à jour continuellement ses informations, à travers les séminaires scientifiques internationaux et suit et applique ses instructions en fonction des développements enregistrés dans ce domaine». Concernant de faux négatifs (résultats) évoqués par certains, M. Derrar a expliqué que "la technique appliquée au niveau de l'Institut obéit aux recommandations internationales" et que les idées qui circulent "sont infondées et n'ont aucun sens scientifique", relevant que "l'Institut Pasteur a besoin davantage d'appui de la part la communauté scientifique et médicale pour pouvoir donner des orientations, les plus objectifs possibles, en cette conjoncture particulière que vit le pays".

Yasmina D

COVID-19: Pr Nacira Ahcene Djaballah : «ne pas céder aux rumeurs et à la peur qui peuvent créer un état de "panique" »

La Pr Nacira Ahcene Djaballah, spécialiste en psychologie a appelé à ne pas céder aux rumeurs et à la peur qui peuvent créer un état de "panique", du fait de la propagation de la pandémie du Coronavirus, ce qui est susceptible d'affaiblir l'immunité de l'individu et de l'exposer davantage à des pathologies graves. La psychologue a recommandé aux citoyens de "ne pas céder aux rumeurs et à la peur qui peuvent créer un état de panique et de stress, face à la propagation du Coronavirus, ce qui est susceptible d'affaiblir l'immunité de l'individu et de l'exposer davantage à des pathologies graves». Qualifiant le Coronavirus d'"ennemi occulte", Mme Ahcene Djaballah a estimé que la lutte contre la propagation de cette pandémie était du devoir et de la responsabilité de tout un chacun, notamment à travers "le respect et l'application de toutes les recommandations et orientations des autorités publiques et des spécialistes pour la lutte contre la propagation de ce virus transfrontalier qui ne fait aucune distinction entre les personnes". "Le citoyen a assez de volonté et d'énergie pour faire face à ces circonstances difficiles caractérisées par des contradictions, de nouvelles données et des évolutions effrénées", a-t-elle ajouté. Concernant l'emploi du temps durant le confinement sanitaire, la même spécialiste a appelé à l'importance de se focaliser sur les aspects éducatif et socio-psychologique inhérents à l'enfant, tout en incitant les Hommes à accomplir les petites bricoles en reste à l'instar de la réparation de certains appareils électroménagers et autres travaux manuels. Concernant les femmes, la psychologue a estimé que "le problème ne se pose même pas,

ces dernières étant habituées à s'occuper de la famille en toute circonstance, en période de fêtes ou lors des occasions particulières». Elle a, d'autre part, préconisé de saisir cette conjoncture difficile pour "réunir la famille" divisée par les multimédias, proposant aux familles de regarder ensemble un film social ou de combler le vide par certains jeux ludiques ou pédagogiques, appelés communément les jeux de société. Pour sa part, Mme Rachida Merad, docteur en psychologie de la wilaya d'Oran a insisté sur la nécessité de renforcer l'action des médias pour lutter contre "les troubles obsessionnels compulsifs (TOC)" auxquels toutes les catégories de la société sont exposées ces derniers jours. Elle a affirmé, en outre, qu'il faut lutter contre l'idée d'être contaminé au virus qui, pour bien des personnes, est synonyme de "mort", soulignant que le respect des mesures préventives est le moyen de se prémunir contre la pandémie. "Il faut faire preuve de civisme" et ne pas être pris au piège de la panique, a-t-elle ajouté. Le citoyen algérien est "très attentif" aux informations diffusées par les médias étrangers et via les réseaux sociaux, développant en lui un état de panique, "d'autant que le virus a même atteint des symboles dans les pays occidentaux", a-t-elle observé. "La société algérienne n'était pas prête à faire face à une telle conjoncture, ni sur le plan psychologique, ni sur le plan social", a poursuivi Mme Merad, soulignant que les médias, les autorités publiques, les associations et les spécialistes ont un rôle à jouer pour rassurer les citoyens et leur éviter l'état de panique.

A.S / Ag

Parallèlement à l'opération de désinfection des structures et installations publiques et privées Les campagnes de sensibilisation contre le coronavirus se poursuivent à travers le pays



Les campagnes de sensibilisation contre le coronavirus se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays avec la participation de la société civile et ce, parallèlement à l'opération de désinfection des structures et installations publiques et privées. Les caravanes de prévention et de sensibilisation continuent ainsi de sillonner tout le pays pour inciter les citoyens à rester chez eux et à respecter les conditions de quarantaine, ainsi que les règles d'hygiène, en se lavant les mains régulièrement et en prévoyant une distanciation sociale d'un mètre entre eux, de même que d'éviter les rassemblements de plus de deux personnes. C'est le cas notamment de plusieurs associations et organisations nationales qui ont appelé les citoyens à contribuer avec les autorités locales aux opérations de service public, au vu du développement de la situation sur le coronavirus. Tout en insistant sur les mesures préventives nécessaires et en soulignant l'importance des opérations de sensibilisation et de prévention, tout comme les opérations de solidarité en direction des citoyens, ces organisations ont tenu à saluer les dernières décisions prises par les hautes autorités du pays pour faire face au coronavirus et exprimé leur appui aux décisions du Haut conseil de sécurité présidé par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui s'inscrivent dans le cadre de la préservation de la santé des citoyens pour réduire la propagation de la pandémie. A cet effet, les services de la wilaya de Blida ont annoncé la prise d'une somme de mesures liées au confinement total imposé à la wilaya, et portant sur la garantie de la disponibilité de tous les besoins de base nécessités par les citoyens, en vue d'éviter toute per-

turbation. Selon un communiqué rendu public par les mêmes services, les mesures prises assurent notamment une couverture sanitaire aux citoyens, à travers la pérennité du fonctionnement des services de santé et de leur encadrement médical. Les personnels de santé bénéficient, à ce titre, d'autorisations spéciales pour assurer leur présence sur leur lieu de travail. Les mêmes mesures portent sur la continuité du service au niveau des pharmacies et des commerces d'alimentation générale et des produits d'hygiène, en préservant leur circuit de production et de distribution notamment. A cela s'ajoute, l'octroi d'autorisations de transport de matières premières au profit des centres de production, dans le but de garantir l'approvisionnement t du marché, et ce parallèlement au maintien des points de vente ouverts, pour renforcer la vente directe des produits au niveau des quartiers et cités. Sachant que la mesure englobe tous les produits alimentaires de base, dont les fruits et légumes, lait et viandes. Le communiqué souligne, en outre, que la sortie des citoyens hors de leur domicile est soumise à "une raison justifiée", avec la condition que la sortie soit réduite à un seul membre de la famille pour les besoins quotidiens. La présentation d'une attestation de l'état civil est préférable, dans le cas d'un examen de la situation par les services concernés.

Seules les sorties "à caractère exceptionnel" sont accordées et doivent être autorisées au préalable par les services compétents de la gendarmerie ou de la sûreté nationale, est-il souligné dans le communiqué publié à l'issue de la réunion du Haut Conseil de Sécurité

consacrée à l'examen de la situation sanitaire prévalant dans le pays

Pour rappel, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait pris, lundi lors de la réunion du Haut Conseil de Sécurité, de nouvelles mesures visant à renforcer le dispositif déjà mis en place pour prévenir et lutter contre la propagation de l'épidémie du coronavirus à travers le territoire national, décrétant notamment un confinement partiel à Alger et total à Blida, la wilaya la plus touchée par l'épidémie du Covid19. Ces nouvelles mesures prises avec "effet immédiat" portent, en effet, sur un confinement total à Blida à domicile pour "une durée de dix (10) jours, renouvelables, avec interdiction de circulation de et vers cette wilaya". Seules les sorties "à caractère exceptionnel" sont accordées et doivent être autorisées au préalable par les services compétents de la gendarmerie ou de la sûreté nationale, est-il souligné dans le communiqué publié à l'issue de la réunion du Haut Conseil de Sécurité consacré à l'examen de la situation sanitaire prévalant dans le pays. Le document a fait remarquer, à ce titre, que "des barrages de contrôles seront dressés" à cet effet. Toutefois, "des mesures d'exception" seront prises pour assurer l'approvisionnement de la population en produits sanitaires et alimentaires, a-t-on ajouté. Le Président de la République a ordonné, en outre, pour Alger, un "confinement de 19 heures au lendemain à 7 heures du matin", une mesure qui "sera étendue à toutes les wilayas où est apparue et où apparaîtra le virus, conformément aux observations quotidiennes du ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospita-

lière». Le Président Tebboune a décidé également d'autres mesures pour la capitale, dont "l'interdiction de tout rassemblements de plus de deux personnes", autorisant, toutefois, les marchands ambulants de produits alimentaires à exercer leurs activités "en rotation par quartier, tout en évitant tout attroupement". Au niveau national, il a été également instauré la fermeture de tous les cafés, restaurants et magasins, à l'exception de ceux d'alimentation, boulangeries, laiteries, épicerie, étals de fruits et légumes, tout en mettant en garde contre le non-respect de cette mesure. Tout contrevenant à cette mesure de fermeture se verra retirer sa licence et porté sur une liste noire (blacklisté) et n'aura plus aucune licence d'exploitation, pour les autres commerçants, il s'agira de la fermeture du local avec retrait du registre du commerce et interdiction définitive d'exercice. Toutefois, les officines de pharmacies et les buralistes (points de vente des journaux) ne sont pas concernés par ces mesures de fermeture. Cette exception est motivée par les soucis de permettre aux citoyens de s'approvisionner en médicaments, et de réceptionner leurs titres de presse. Il a également été décidé la fermeture des salles de fêtes de célébrations, de festivités familiales et autres et tout contrevenant s'exposera, en cas de récidive, à interpellation et sanction au motif de mise en danger d'autrui. Les nouvelles mesures édictées par le Président de la République soulignent la nécessité impérieuse de "respecter une distance de sécurité obligatoire d'au moins un mètre entre deux personnes dans tout établissement et lieu recevant du public, exhortant les administrations concernées de veiller au respect de cette distance de sécurité, au besoin en faisant

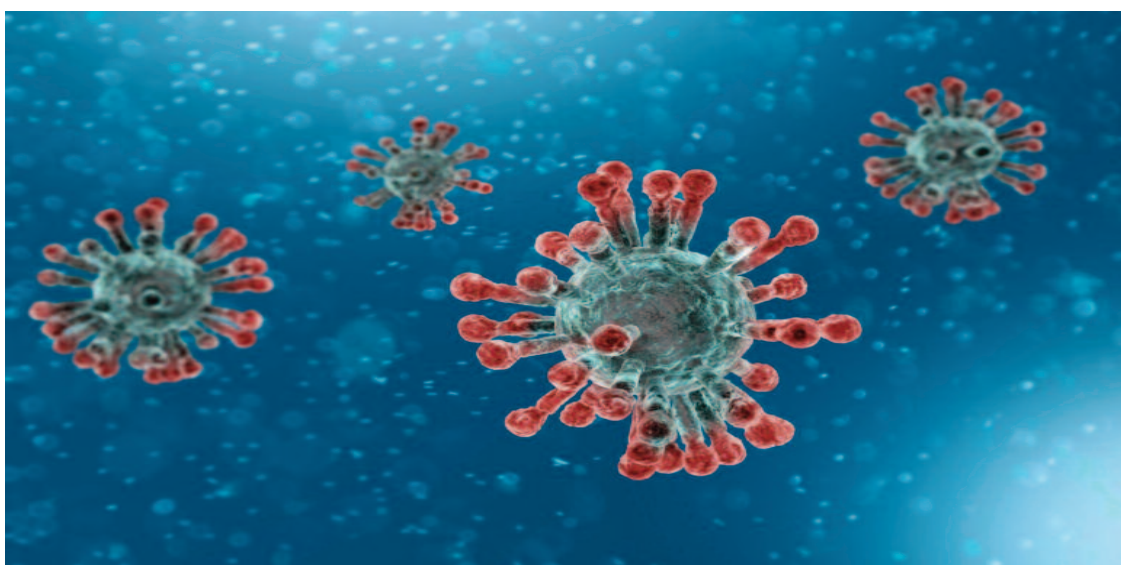
appel à la force publique. Il a été décidé, par ailleurs, d'interdire la circulation des taxis à travers tout le territoire national. En cas d'infraction, la licence de taxi sera retirée au contrevenant. Les services des douanes sont également mobilisés dans la lutte contre propagation de l'épidémie du coronavirus. Ces derniers sont instruits à effet d'"alléger les procédures de dédouanement des équipements médicaux et produits sanitaires dédiés à la lutte contre le coronavirus Covid-19 à travers la mise en place d'un couloir vert. Les responsables des collectivités locales doivent, quant à eux, "mettre en œuvre des actions de grande envergure en vue d'assurer la désinfection et de décontamination des lieux publics". Les établissements sanitaires sont, à ce titre, dans l'obligation de "tenir des listes de volontaires ou de bénévoles qui voudraient s'inscrire, y compris les médecins privés et tout personnel médical et paramédical, et de leur mise à jour quotidienne pour faire face à l'évolution de l'épidémie». Les mesures complémentaires décidées lors de la réunion du Haut conseil de sécurité précisent que "la mesure de libération de 50% des effectifs est applicable également aux secteurs économiques et services publics et privés, dont les pertes occasionnés seront examinées et évaluées pour une prise en charge ultérieure par l'Etat». Ces mesures prévoient également la création, autour d'un wali, d'une commission de wilaya chargée de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie du Coronavirus Covid-19. Les walis sont, par ailleurs, instruits à l'effet de prendre les mesures appropriées d'adaptation au plan local pour la mise en œuvre de ces mesures.

T. Benslimane

Coronavirus

Un nouveau décret fixant les mesures complémentaires de prévention et de lutte

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a pris un nouveau décret fixant des mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19) sur le territoire national, indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre. "En application des directives de Monsieur le Président de la République, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a pris, ce mardi 24 mars, un nouveau décret fixant des mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19) sur le territoire national". Le nouveau texte, qui comporte 20 articles, "s'attache à définir les mesures destinées à la mise en place de dispositifs de confinement, de restriction de la circulation et d'encadrement des activités de commerce et d'approvisionnement des citoyens". Dans le même temps, "il vise à établir les règles de distanciation ainsi que les modalités de mobilisation citoyenne dans l'effort national de lutte contre la propagation de la pandémie". A ce titre, "il est instauré, dans toute wilaya et/ou commune déclarée comme foyer de l'épidémie du Coronavirus par l'autorité sanitaire nationale, un dispositif de confinement à domicile auquel sera soumise toute personne se trouvant sur le territoire de la collectivité concernée". Voici, par ailleurs, les principales décisions contenues dans ce décret exécutif : Le confinement à domicile peut être total ou partiel, et pour des périodes déterminées, selon la situation épidémiologique de la wilaya et/ou de la commune concernée. Durant ces périodes, le



citoyen ne peut quitter son domicile ou son lieu de résidence au moment où il est assujéti aux horaires décidés par les pouvoirs publics en cas de confinement partiel. La circulation de et vers la wilaya ou la commune concernée ainsi qu'à l'intérieur de ces périmètres est également interdite. Au chapitre des exceptions, le texte autorise les déplacements des personnes pour les besoins d'approvisionnement des commerces autorisés ou d'approvisionnement à proximité du domicile, pour les nécessités impérieuses de soins ou pour l'exercice d'une activité professionnelle autorisée. Les modalités de délivrance de l'autorisation sont définies par la Commission de wilaya instituée à l'effet de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie. Présidée par le wali, cette commission est composée des représentants des services de sécurité, du procureur général, du Président

de l'APW ainsi que du P/APC du chef lieu de wilaya. Elle bénéficie de l'appui des services territorialement compétents de la gendarmerie et de la sûreté nationale. Les mesures de confinement total ou partiel appliquées aux wilayas de Blida et d'Alger peuvent être étendues à d'autres wilayas le cas échéant. Durant la période de confinement, tout rassemblement de plus de deux personnes est interdit, est-il précisé. Les mesures de fermeture prévues par le décret exécutif du 21 mars 2020 sont étendues à l'ensemble du territoire national. Elles concernent tous les commerces de détail, à l'exception de ceux assurant l'approvisionnement de la population en produits alimentaires de toute nature, d'entretien et d'hygiène ou pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Les marchands ambulants de produits alimentaires peuvent poursuivre leurs activités en rotation par quartier, tout en res-

pectant les mesures de distanciation prévues. Les services publics de base, notamment en matière d'hygiène publique, d'alimentation en eau, en électricité et gaz et en télécommunications, les agences postales, bancaires et d'assurance sont tenus de maintenir leurs activités. Cette obligation concerne également les établissements de santé privés, y compris les cabinets médicaux, les laboratoires d'analyse et centres d'imagerie, les activités liées aux produits pharmaceutiques et aux dispositifs médicaux, les établissements de distribution de carburant et produits d'énergie ainsi que les activités revêtant un caractère vital à l'exemple des marchés de gros. Est considéré comme mesure de prévention obligatoire le respect d'une distance de sécurité d'au moins un (01) mètre entre deux personnes. Toute structure recevant le public est tenue de prendre et de faire respecter cette mesure, y compris en faisant appel

à la force publique. La mesure relative à la suspension des moyens de transport de personnes est étendue aux taxis individuels. La mesure relative à la mise en congé d'au moins 50% des personnels des institutions et administrations publiques est étendue au secteur économique public et privé. Les modalités de compensation des éventuels préjudices occasionnés par les mesures de prévention feront l'objet d'un texte particulier. Les contrevenants aux dispositions du décret s'exposent aux sanctions administratives de retrait immédiat et définitif des titres légaux d'exercice de l'activité. Les personnes enfreignant les mesures de confinement, les règles de distanciation et de prévention et les dispositions de ce décret sont passibles des peines prévues par le code pénal, notamment son article 459. Enfin, et dans le cadre de la mobilisation générale, seule à même de permettre de faire face efficacement à la propagation de l'épidémie, les autorités concernées, au niveau central et local, sont appelées à recenser l'ensemble des ressources humaines et matérielles, publiques et privées, pouvant être affectées à la prise en charge urgente des besoins exprimés. A cet effet, les établissements sanitaires publics sont tenus d'ouvrir des listes au profit de volontaires ou de bénévoles qui voudraient s'inscrire, y compris les médecins privés et tout personnel médical et paramédical. Les actions de volontariat destinées à appuyer les efforts des pouvoirs publics sont organisées et encadrées par les commissions de wilayas instituées.

Yasmina Derbal / Ag

Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers: Ouverture d'une plateforme numérique pour faciliter l'approvisionnement en poudre de lait



Le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers (ONIL) a annoncé, mercredi, l'ouverture d'une plateforme numérique pour faciliter les opérations de retrait des autorisations, règlement des factures et approvisionnement en poudre de lait, auprès des dépôts les proches. "L'ONIL a procédé à l'ouverture d'une plateforme numérique aux fins d'éviter les déplacements à ses clients (représentés par les propriétaires de laiteries de tout le pays), en cette conjoncture difficile traversée par le pays, et leur permettre ainsi le retrait des autorisations, le règlement des factures et l'approvisionnement en poudre de lait, auprès de l'un des dix dépôts de l'Office, disséminés sur le territoire national", a indiqué M. Khaled Soualmia. Concernant les laiteries alimentées à partir du siège de l'ONIL à Boufarik, soit celles d'Alger et Blida, le responsable a annoncé la prise de mesures de

facilitation à leur profit, en collaboration avec les services de la gendarmerie et de la sûreté nationales. "Des autorisations leur seront délivrées en vue d'un approvisionnement régulier en cette matière première, sans aucun problème durant leurs déplacements", a-t-il fait savoir. M. Soualmia a signalé, par la même, la programmation par l'ONIL, sur instruction du ministre de l'Agriculture, de l'injection de plus importantes quantités de poudre de lait au profit des laiteries, dans le cas de perturbations ou de crise du lait en sachet sur les marchés, "tout en prévoyant de remédier à la situation dans les prochains mois", a-t-il souligné. Cette mesure a pour objectif de "prévoir toute perturbation éventuelle dans la production de cette denrée alimentaire de base", a-t-il précisé, rassurant les citoyens quant au fait que "les laiteries produisent actuellement plus que d'ordinaire".

M.O

Appui des PME et des micro-entreprises: Signature d'une convention entre le CPA et le CGCI

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Caisse de Garantie des Crédits d'investissement (CGCI) ont procédé dimanche dernier à Alger à la signature d'une convention portant sur le renforcement et l'appui du dispositif de financement des PME et des micro-entreprises. S'exprimant à cette occasion, le directeur général de la CPA, Mohamed Dahmani a estimé que ces entreprises ont besoin d'un financement par les banques et les institutions financières, affirmant que "cette convention permet de renforcer le mécanisme de financement des PME et des micro-entreprises qui ont été privées des financements bancaires". Outre leur rôle dans la relance économique des pays, les PME contribuent à la création de la richesse et des postes d'emploi, a mis en exergue le DG de la CPA. "Il existe entre 1.3 à 1.5 millions d'entreprises actives sur le territoire national dont 95% sont des PME et des micro-entreprises", a rappelé M. Dahmani, soulignant que le CPA finance 20% du tissu de ces entreprises, soit 100.000 entreprises. Dans ce cadre, le responsable a fait état de la création d'un nouveau type de crédit destiné à l'appui de ces entreprises en coopération avec la Banque mondiale, ajoutant que cette dernière prendra en charge le renforcement de ce mécanisme de financement pour développer le rendement des PME. A ce propos, il a indiqué que le CPA travaillait en coordination avec des experts de la Banque mondiale, énumérant sept (7) agences ayant procédé à la commercialisation de ce type de crédits agréés par la Banque mondiale. Le CPA continuera à



offrir ses services à travers ses 150 agences sur le territoire national, a déclaré M. Dahmani, faisant savoir que les distributeurs automatiques resteront opérationnels 24h/24h et que les opérations internationales via la Banque d'Algérie seront également assurées. Quant aux entreprises ayant déposé des demandes de crédit, M. Dahmani a précisé que "l'examen des dossiers était en cours, et il n'y a ni rupture ni gel sur ce plan". Le DG du CPA a tenu, par ailleurs, à assurer que son établissement continuait à offrir ses services en cette conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de la pandémie du Coronavirus. Afin de se prémunir de ce virus, le responsable a fait savoir que le CPA avait pris une série de mesures pour contrer la propagation du nouveau Covid-19, à savoir l'application des recommandations et décisions des autorités publiques liées à la prévention.

A.A

Pétrole : Le prix du brut de l'Opep progresse à 26,53 dollars

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Opep a progressé à 26,53 dollars mardi, selon les données de l'Organisation publiées mercredi sur son site web. L'ORB avait débuté la semaine en cours à 24,72 dollars, précise la même source. Ce panier de référence de pétrole brut de l'Opep introduit en 2005, comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a fini la séance du mardi à 27,15 dollars à Londres, en hausse de 0,4% par rapport à la clôture de lundi, tandis qu'à New York, le baril américain de WTI

pour mai a pris 2,8%, à 24,01 dollars. Cette progression intervient dans un marché anticipant une possible reprise de l'activité économique aux Etats-Unis, qui serait synonyme de demande en hausse. La veille, le président Américain, Donald Trump, a assuré qu'il "adopterait" lever les restrictions contre le coronavirus et mis en garde contre un confinement prolongé aux Etats-Unis. Les cours ont été aussi soutenus par l'annonce de la Réserve fédérale américaine (Fed) portant plusieurs mesures, dont l'achat illimité d'obligations ainsi que divers mécanismes d'aide directe aux entreprises, y compris les PME pour préserver la première économie du monde des graves conséquences du Covid-19. Cependant, les cours restent toujours à moins de 30 dollars affectés par les répercussions de la pandémie de Coronavirus sur la demande et l'économie mondiale, en plus de la guerre des prix déclenché au len-

demain de l'échec de la réunion de l'OPEP et Non-Opep qui n'a pas abouti à un consensus autour d'une nouvelle réduction de la production. Cette situation risque de s'aggraver après l'achèvement de l'accord actuel de limitation de production de l'ordre de 1,7 million b/j, le 31 mars, d'ailleurs le non-respect par certains pays pétroliers du plafonnement à compter du début du mois prochain a causé la chute de plus de 50% des prix en mars, comparé au mois de janvier dernier. A présent, aucune réunion extraordinaire n'a été annoncée par l'Opep et l'organisation maintient toujours la tenue de la 179ème réunion ordinaire de la conférence de l'Opep et la 9ème réunion de l'OPEP et Non-opep pour les 9 et 10 juin prochain à Vienne. L'Opep et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont récemment exprimé leur profonde inquiétude face à la grave crise sanitaire mondiale causée par le coronavirus (COVID-19)



et à ses impacts sur la stabilité des économies et des marchés, en particulier des pays en développement. Pour sa part, le Fonds monétaire international (FMI) a alerté mardi sur les retombées de cette situation sur la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, qui devrait connaître une "forte

baisse" de sa croissance cette année. "La région va probablement connaître une forte baisse de croissance cette année", a déclaré le directeur régional du FMI pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale, Jihad Azour, dans un rapport.

N.I

Faible approvisionnement en semoule et en farine: L'ONIC fournit aux minoteries une avance sur approvisionnement



L'Office national interprofessionnel des Céréales (ONIC) fournira une avance sur approvisionnement au profit du Groupe "Agrodiv" et de la minoterie privée "Moulins du Dahra" dans la wilaya d'Ain Defla, à même de couvrir la demande d'une semaine supplémentaire en matière première et d'absorber la forte demande sur la semoule et la farine, a indiqué le Directeur général de l'ONIC, Abderrahmane Bouchedda. "Cette avance sur approvisionnement intervient à l'effet d'absorber la forte demande sur ces deux produits et permettre au Groupe Agrodiv et à la minoterie privée de satisfaire la demande des consommateurs, avec possibilité de fournir d'autres avances en cas de besoin", a précisé M. Bouchedda. Il a également affirmé que l'acquisition par ladite minoterie, à l'exclusion d'autres, d'avances sur approvisionnement en matière première était intervenue pour combler le manque d'approvisionnement en raison de la non-existence d'une minoterie ou d'un point de vente relevant du Groupe Agrodiv dans la wilaya concernée. Ces quantités

fournies au Groupe seront récupérées à travers la réduction des quotas de mois durant lesquels il est constaté une stabilité ou une baisse de la demande, a-t-il ajouté. Pour M. Bouchedda, l'office a maintenu le même niveau mensuel d'approvisionnement des minoteries en matière première tels, le blé dur et tendre, estimé à 8 millions de quintaux/mois. L'approvisionnement des minoteries en blé tendre durant le mois de mars courant est prévu à 6.300.000 quintaux, contre 5.800.000 quintaux en février et 5.700.000 quintaux en janvier. En ce qui concerne le blé dur, il est prévu d'approvisionner les minoteries en une quantité de 2.062.000 quintaux contre un 1.800.000 quintaux en février et 1.922.000 quintaux en janvier. D'après M. Bouchedda, l'ONIC dispose de quantités considérables pour couvrir la demande actuelle qui est à son pic, outre un stock stratégique pour les demandes de l'année en cours. Les moulins sont approvisionnés à raison de 12 kg par personnes/mois, une quantité plus que suffisante pour les consommateurs, selon les statis-

tiques de l'ONIC données par le même responsable. Dans ce contexte, le DG de l'Office a affirmé qu'il n'y avait aucun problème en termes d'approvisionnement des moulins en matière première locale ou en blé tendre importé. A rappeler que les marchés ont connu une pénurie de semoule (blé dur) et de farine (blé tendre) durant les deux dernières semaines en raison de la forte demande des citoyens sur ces deux denrées, induite par les appréhensions et la peur de la propagation du coronavirus. Le DG groupe agro-industries (AGRO-DIV), Addiche Kamel a mis en avant que son entreprise assure, au quotidien, une quantité de 90.000 quintaux de blé dur (semoule) et de blé tendre (farine), à travers les différents points de vente. Les quantités produites au quotidien pour satisfaire la demande des citoyens et des détaillants, sont distribuées à 250 points de vente et dépôts de stockage, répartis à travers plusieurs wilayas du territoire national, a-t-il fait savoir.

Ali B / Ag

Produits de large consommation: Kamel Rezig installe un comité de crise pour le suivi de l'approvisionnement des marchés



Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a procédé mardi à l'installation, au niveau du ministère, d'un comité de crise chargé du suivi des conditions d'approvisionnement du marché national en cette conjoncture marquée par la propagation du coronavirus. Outre le suivi des conditions d'approvisionnement des marchés, notamment en produits de large consommation, le comité aura à intervenir immédiatement en cas de dysfonctionnement ou de perturbation d'approvisionnement et prendra, à cet effet, toutes les mesures nécessaires pour garantir la stabilité du marché. Il œuvrera également pour l'anticipation des cas pouvant conduire à une perturbation d'approvisionnement du marché et la prise de toutes les mesures d'urgence en cette conjoncture ainsi que l'exploitation et l'analyse de toutes les données fournies par les directions concernées. Le comité tiendra des réunions quotidiennes et présentera un rapport quotidien détaillé au ministre du Commerce, précisant que les travaux dudit comité resteront ouverts jusqu'à ce que les raisons de sa création ne cessent d'exister. Présidée par le

Secrétaire général du ministère, ledit comité regroupe le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités, le directeur général du contrôle économique et de la répression de la fraude, un directeur d'études au Secrétariat général, le directeur du marché et des professions réglementées, la directrice du contrôle des pratiques commerciales et anticoncurrentielles et le directeur du contrôle de qualité et de répression de la fraude. Il se décline, ajoute la même source, en quatre sous-comités: celui des wilayas du Centre, composé des deux directeurs régionaux d'Alger et de Blida et les directeurs du commerce de ces deux régions, et le sous-comité des wilayas de l'Ouest, composé des deux directeurs régionaux d'Oran et de Saida ainsi que les directeurs du commerce de ces deux wilayas. Le sous-comité de l'Est est composé des directeurs régionaux de Batna, Sétif et Annaba et les directeurs des trois wilayas, alors que celui des wilayas du Sud est constitué des deux directeurs régionaux d'Ouargla et de Béchar et des directeurs du commerce de ces deux wilayas.

Moussa.O

Finances

Les banques appelées à encourager l'utilisation des paiements scripturaux

La Banque d'Algérie a appelé hier les banques et les établissements financiers à encourager l'utilisation des moyens de paiements scripturaux auprès de leurs clients afin de les prémunir du coronavirus. "Les banques et les établissements financiers doivent prendre, en cette situation exceptionnelle, toutes les dispositions requises, pour inciter leur clientèle à utiliser les moyens de paiements scripturaux, notamment le chèque, le virement et la carte bancaire", est-il indiqué dans une note d'information dont a obtenu une copie. Dans ce sens, la banque centrale exhorte les intermédiaires agréés de la place à engager des "actions d'urgence" auprès des commerçants, notamment les officines de pharmacie, les supérettes et magasins d'alimentation, ainsi que les cabinets médicaux, à l'effet de les doter de terminaux de paiement électronique (TPE), afin de limiter au maximum l'utilisation de cash. En sus des actions de communication et de sensibilisation à l'adresse de leur clientèle, les banques et les établissements financiers sont également invités à



proposer des services gratuits, tels que l'octroi de cartes bancaires et carnets de chèques, l'utilisation de services monétiques notamment les guichets et distributeurs automatiques bancaires (GAB/DAB) et les paiements par carte ainsi que la dotation de commerçants de TPE sans charges supplémentaires, ajoute la Banque d'Algérie. Ces di-

rectives interviennent suite à la forte demande sur la liquidité depuis le déclenchement de la crise du coronavirus en Algérie. "Il a été donné aux services de la Banque d'Algérie, de constater ces derniers jours, une importante demande de liquidité auprès de ses succursales, dénotant une utilisation accrue de cash de la part de la clientèle des

banques pour la réalisation des paiements ou des achats", note la banque centrale. "Cette situation peut annihiler toutes les mesures préventives, prises par les pouvoirs publics, en exposant la population à des risques de contagions plus élevés, du fait, non seulement de la présence de clients en nombre élevé au niveau des guichets ban-

caires, mais aussi par la manipulation des billets de banque, qui peuvent constituer des facteurs de transmission du virus, malgré les dispositions prises par la Banque d'Algérie pour aseptiser les billets de banque en circulation", explique-t-elle. La Banque d'Algérie rappelle, par ailleurs, les banques et les établissements financiers l'obligation de prendre toutes les mesures de précautions nécessaires, notamment en matière d'hygiène, aussi bien envers leur personnel que de leur clientèle afin de lutter contre la propagation du coronavirus. "Le gouverneur de la Banque d'Algérie, attache une importance particulière, à une contribution active des intervenants de la place et les invite à une prompt réactivité face à cette situation exceptionnelle, par le respect des directives et mesures prises par les pouvoirs publics, tout en veillant à la continuité de service", souligne la même source ajoutant que les services concernés "veilleront au suivi des actions et mesures prises par les intermédiaires agréés".

Recettes douanières : Hausse de plus de 4% en janvier 2020



Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 69,54 milliards (mds) de dinars durant le mois de janvier 2020, contre 66,81 mds de dinars le même mois en 2019, enregistrant une hausse de 4,09%, a annoncé la Direction générale des Douanes (DGD). Les recouvrements effectués par les Douanes ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 59,33 mds de dinars, contre près de 56,74 mds de dinars, en hausse de 4,57%, précisent les données statistiques de la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Selon la même source, les recettes affectées au budget de l'Etat ont représenté une part de 85,32% de l'ensemble des recouvrements des Douanes durant le premier mois de 2020. La part des recettes allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) est de 5,63 mds de dinars, contre 6,08 mds de dinars, en baisse de 7,48%. Selon la DEP, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à quatre (4) mds de dinars, contre 3,35 mds de dinars, en hausse de 12,92%. Quant aux recettes destinées aux Comptes d'affectation spéciales (CAS), elles se sont établies à 512,45 millions de dinars, contre près de 360,51 millions de dinars, en hausse également de 42,15%. Pour les recettes affectées aux communes, elles ont reculé de plus de 20,56% en janvier dernier par rapport au même mois en 2019, totalisant 57,48 millions de dinars contre 72,35 millions de dinars. S'agissant de la répartition des recouvrements effectués les Douanes par recette et par circonscription, la quasi-to-

talité du montant global recouvré durant le premier mois de l'année en cours a été enregistré par quinze recettes, soit 96,07% du global, représentant un montant de 66,81 mds de dinars, détaille la DEP. Ainsi, la recette principale d'Alger port secs vient en première position sur les 83 recettes que compte l'administration des Douanes et couvre à elle seule, un taux de 14,77% du total des recouvrements, soit un montant de plus de 10,27 milliards de dinars. Le classement des recouvrements par recettes des Douanes montre que la seconde position a été occupée par Alger port avec 10,14 mds de dinars (14,59%), suivi par Arzew huit (8) mds dinars (11,51%), Bejaia avec 5,57 mds de dinars (8,01%), Annaba port 5,14 mds de dinars (7,40%), Skikda avec 4,58 (6,59%), Boumerdes avec 4,25 mds de dinars (6,12%) et Alger pins maritimes avec 4,10 mds (5,90%). Les autres ports algériens ont enregistré des recettes, qui restent de moindre ampleur, qui variaient entre trois et un milliards de dinars, alors que 20 circonscriptions n'ont réalisé aucun recouvrement au mois de janvier dernier. Durant toute l'année 2019, les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 1.097,86 mds de dinars, en hausse de 7%. Ces recettes ont alimenté le budget de l'Etat à hauteur de 947,05 mds de dinars (+7,36%), la CGSCL avec 93,2 mds de dinars (+4,52%), la CNR avec 50,47 mds de dinars (+8,84%), les CAS avec 6,06 mds de dinars (-3,97%) et enfin les recettes affectées aux communes ont totalisé 1,074 md de dinars en baisse de plus de 53,17%.

Ali B / Ag

Fuite sur un puits injecteur de gaz à Hassi Messaoud: La situation vite maîtrisée

Un incident sans gravité, n'ayant causé aucun dommage humain, a été provoqué mardi par une fuite de gaz sur un puits injecteur situé à Hassi Messaoud (wilaya d'Ouargla), une situation vite contrôlée, a affirmé la compagnie publique Sonatrach dans un communiqué. "Avant l'entame des travaux de routine sur le puits injecteur de gaz MD 244, situé à 15 km côté Sud de la ville de Hassi Messaoud, les

équipes d'intervention opérationnelles de Sonatrach avaient constaté une fuite de gaz qui avait pris feu par la suite" précise la même source. La compagnie assure que "toutes les dispositions techniques et de sécurités afférentes à ce type d'incident ont été engagées pour le contrôle de la situation" et précise qu'"aucun dommage humain n'a été enregistré".

CITAL La compagnie fait don d'équipements de protection et d'hygiène au profit des hôpitaux de Blida et de Boufarik

La Compagnie industrielle des transports algériens (CITAL), activant dans l'assemblage de rames de tramway, a fait un don d'équipements de protection et de gels désinfectants au profit des personnels soignants au niveau des hôpitaux de Blida et de Boufarik, a indiqué hier cette entreprise dans un communiqué. Selon la même source, Cital a décidé de faire don de son stock actuel "ainsi que l'approvisionnement de stock additionnel de masques, gants, combinaisons jetables, gels et appareils de distribution des gels désinfectants au profit des personnels soignants au niveau des hôpitaux de Blida et de Boufarik, considérés comme l'épicentre de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19)". Ce don est composé de distributeurs, de bidons de 5 litres et de bouteilles de 500ML de gel hydro-alcoolique, de gants en latex, de charlottes et de masques FFP2 et FFP NR ainsi que de tenues jetables. Cette initiative, poursuit le communiqué, intervient face à une éventuelle pénurie des protections de base indispensables pour les personnels soignants. De plus, suite aux mesures prises par les pouvoirs publics de suspendre temporairement les transports en communs notamment le transport par tramway, Cital a décidé compte tenu l'absence du besoin de désinfecter les rames quotidiennement pendant



cette période, souligne l'entreprise publique. "Le devoir guidera nos actions, et nous affirmons que nous allons poursuivre dans cette voie pour contribuer à la mise en place d'un solide cadre de solidarité nationale, chacun avec les moyens qu'il dispose, jusqu'à ce que nous gagnerons ensemble, a affirmé la présidente de CITAL, Wahida Chaab. Dans le même cadre, une équipe de volontaires de CITAL, équipée des protections nécessaires, a été mobilisée pour installer les distributeurs automatiques de gels désinfectants au niveau des services concernés. "Par la même occasion, et compte tenu la gravité de la situation à laquelle fait face le pays, Cital appelle les entreprises publiques et privées du secteur économique à puiser dans leurs réserves pour en faire don aux services de santé afin de combattre ensemble cette pandémie du nouveau virus COVID19").

Blida

Les rues désertes au 1er jour du confinement total

Les rues de la wilaya de Blida étaient totalement désertes au premier jour du confinement total de 10 jours, annoncé, lundi, au titre des mesures d'urgence visant à endiguer l'épidémie du nouveau coronavirus, au moment où les services de la wilaya ont entrepris une somme de mesures pour garantir les besoins de base des citoyens. En effet, de nombreux citoyens ont respecté la consigne de rester chez soi, sauf pour nécessité extrême. Un fait à l'origine de l'absence du trafic des véhicules dans les rues, parallèlement à une présence sécuritaire visible, à travers des barrages fixes installés aux entrées et sorties des différentes villes de la wilaya, mais également de toutes ses artères principales, en application des instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. De nombreux commerces d'alimentation générale et de boulangerie étaient, également, ouverts dans la matinée, au moment où leurs propriétaires ont tenu au respect de la distance de sécurité (un mètre) entre leurs clients, tandis que d'autres les faisaient rentrer par petits groupes. Les pluies de la matinée ont parut contribuer au confinement des citoyens chez eux, notamment au vue de l'absence de présence humaine au niveau des espaces publics réputés habituellement pour être des points d'attraction des citoyens. Une absence humaine qui s'explique, également, par la fermeture des marchés, des administrations publiques (poste, banques), et des stations des carburant, entre autres, outre l'arrêt des transports en commun, et individuel, jusqu'à l'interdiction de la circulation des motos annoncée lundi, au titre des mesures préventives visant à mettre un frein au Covid-19.

Des mesures pour couvrir les besoins des citoyens



Pour assurer une bonne application de ce confinement, les services de la wilaya de Blida ont annoncé, la prise d'une somme de mesures portant sur la garantie de la disponibilité de tous les besoins de base nécessités par les citoyens, en vue d'éviter toute perturbation. Les mesures prises assurent notamment une couverture sanitaire aux citoyens, à travers la pérennité du fonctionnement des services de santé et de leur encadrement médical. Les personnels de santé bénéficient, à ce titre, d'autorisations spéciales pour assurer leur présence sur leur lieu de travail. Les mêmes mesures portent sur la continuité du service au niveau des pharmacies et des commerces d'alimentation générale et des produits d'hygiène, en préservant leur circuit de production et de distribution notamment. A cela s'ajoute, l'octroi d'autorisations de transport de matières premières au profit des centres de production, dans le but de garantir l'approvisionnement du marché, et ce parallèlement au maintien des points de vente ouverts, pour renforcer la vente directe des produits au niveau des quartiers et cités. Sachant que la mesure englobe tous les produits

alimentaires de base, dont les fruits et légumes, lait et viandes. Les mêmes services ont assuré que la sortie des citoyens hors de leur domicile est soumise à « une raison justifiée », avec la condition que la sortie soit réduite à un seul membre de la famille pour les besoins quotidiens. La présentation d'une attestation de l'état civil est préférable, dans le cas d'un examen de la situation par les services concernés, est-il signalé. Le respect des règles du confinement sanitaire est « un indice du sens de la responsabilité et de la conscience des citoyens pour préserver leur sante et leurs familles, un sens qui n'est pas étranger à la société blideenne », est-il estimé, par ailleurs.

Les réseaux sociaux mobilisés pour prêter main forte aux citoyens

Pour leurs parts, les associations et acteurs actifs des réseaux sociaux locaux ont redoublé d'efforts pour sensibiliser leurs concitoyens sur l'« impératif de rester chez eux, sauf nécessité extrême, et surtout à ne pas négliger le danger représenté par cette pandémie mondiale, sur la santé publique ». Ces acteurs des

réseaux sociaux ont pris sur eux d'expliquer aux citoyens toutes les mesures décidées par les services de la wilaya et les pouvoirs publics, tout en les tenant au courant de toutes les nouveautés en la matière, et en mettant à leur disposition différents liens utiles, comme ceux d'Algérie Poste et d'Algérie Telecom, entre autres. Des jeunes et des associations locales ont, par ailleurs, lancé de larges campagnes de solidarité avec les catégories nécessiteuses de la population, en se mobilisant dans la couverture de leurs besoins quotidiens en produits alimentaires de base, acquis sous la forme d'un don octroyé, dernièrement, par des industriels de la wilaya. Les associations de Blida ont lancé, à l'occasion, un appel à la solidarité et à la cohésion sociale, tout en veillant à éviter les fausses rumeurs, afin de dépasser cette crise sanitaire nécessitant la fédération des efforts de tout un chacun, Etat, institutions et société réunis.

La chambre de commerce et d'industrie appelle à des dons de produits pharmaceutiques et alimentaires

La chambre de commerce et d'industrie de Blida a lancé, mardi, un appel à des dons de produits pharmaceutiques et alimentaires, en guise de solidarité avec les hôpitaux et la population de la wilaya, a-t-on appris auprès de son président, Riad Amour. Cet appel aux dons, lancé en coordination avec l'association caritative "Kafil El Yatime" et le Croissant rouge algérien (CRA), est "particulièrement destiné aux opérateurs économiques et bienfaiteurs de la wilaya, en vue de faire preuve de solidarité, en cette situation sanitaire exceptionnelle", a indiqué M. Amour. "Nous sollicitons toutes les âmes charitables, hommes d'affaires et bienfaiteurs, en vue de faire don de produits pharmaceutiques et de protection au profit des hôpitaux, au même titre que de produits alimentaires pour les familles nécessiteuses, et autres veuves et orphelins des régions reculées notamment", a-t-il souligné. Assurant, en outre, que la wilaya de Blida a besoin de toutes les formes d'aides et de dons, inscrites au titre de cet élan de solidarité, en cette période de propagation du coronavirus, et de confinement total de la wilaya pour une dizaine de jours. "Soyez généreux envers vos frères et soutenez les, car ils ont en grand besoin", a-t-il recommandé, par ailleurs. Sur un autre plan, M. Amour a salué l'ensemble des staffs médicaux, corps sécuritaires, agents de nettoyage, hommes de la presse, associations et commerçants assurant l'approvisionnement des citoyens en produits de base. Il a, en outre, particulièrement insisté sur l'impératif pour les citoyens de rester chez eux, et de respecter les consignes d'hygiène et de sécurité, tout en évitant la diffusion de fausses rumeurs, et en répandant l'espoir en sein de la société.

Arab M / Ag

Alger

Extranet double les tournées de collecte des déchets ménagers durant la période de confinement partiel

L'entreprise Extranet a mobilisé tous ses moyens humains et matériels pour doubler les tournées de collecte des déchets ménagers pendant la journée, dans le cadre du confinement partiel à Alger, a précisé mardi le chargé du suivi du plan de collecte de l'entreprise. Dans un entretien à l'APS, M. Mohamed Daoudia précisé que les conditions de confinement partiel appliqué à Alger de 19h à 07h du matin annoncé lundi exige de s'adapter aux derniers développements de la situation sanitaire dans le pays et de doubler les patrouilles de collecte des déchets ménagers pendant la journée, en maintenant deux patrouilles nocturnes à 20 h et 23h. Ce couvre-feu décidé par les hautes autorités du pays changera les habitudes des familles algériennes qui vont devoir sortir leurs ordures notamment aux premières heures de la journée, ce qui exige de doubler les tournées des camions, selon le responsable. Extranet emploie 315 camions à Benne-tasseuses répartis sur 31 communes d'Alger qui assure quotidiennement la collecte de 1.700 tonnes. Pour s'adapter à cette nouvelle cadence, tous les techniciens ont été maintenus et une partie des employés de l'administration ont été démobilisés, conformément aux instructions du gouvernement. Les ingénieurs de l'hygiène, les conducteurs et les mécaniciens ont été maintenus et répartis selon la nécessité. Sur un total de 5.200, une centaine d'employés ont été démobilisés, car habitant aux alentours de Blida où un confinement total a été décrété pour une durée de 10 jours. Pour ce qui est des moyens de prévention, M. Daoudi a fait savoir qu'Extranet assure à ses employés des gants, des masques et des produits désinfectants de son propre budget. Extranet contribue également aux opérations d'assainissement et de désinfection des quartiers à travers plusieurs communes. Elle a mobilisé 8 camions-citernes pour accomplir cette mission quotidienne, et ce en collaboration avec les services communaux d'hygiène qui assurent le produit désinfectant, conclut M. Daoudi.

Houda H

Médéa

Saisie d'appareils d'aspersion et de produits d'hygiène destinés à la spéculation



Les éléments de la gendarmerie de Ain-Boucif et Guelb-el-Kebir, dans la wilaya de Médéa, ont procédé, durant les dernières 48 heures, à la saisie d'appareils d'aspersion et de produits d'hygiène, pour défaut de facturation, et l'orientation de la marchandise saisie vers des structures utilisatrices de ce type de produits, a-t-on appris auprès du groupement de gendarmerie. Des lots de savon liquide, gel hydro alcoolique et de savon antibactérien, acquis sans facture et destinés à alimenter le circuit spéculatif, ont été saisis, dimanche soir, lors d'un contrôle routier, sur un axe de la route nationale N 18, desservant la commune de Guelb-el-Kebir, à l'est de Médéa, a indiqué la même source, ajoutant que ces lots de produits d'hygiène ont été remis, après constat de l'infraction, aux services de santé de l'hôpital de Beni-Slimane. Toujours selon la même source, pas moins de 76 appareils d'aspersion, de différentes capacités, qui devient également faire l'objet de spéculation, ont été saisis, lors d'un contrôle similaire, effectué par les éléments de la gendarmerie d'Ouled-Maaref (daira de Ain-Boucif), sud de Médéa.

Tébessa: Des artisans cousent des couvertures et masques de protection pour les structures de confinement sanitaire

Un groupe d'artisans de Tébéssa a lancé l'initiative de coudre des couvertures et des masques de protection gratuitement pour les structures d'accueil des personnes placées en confinement sanitaire et aux travailleurs de la santé, des hôtels, de la police et de la protection civile. Ces artisans ont également distribué des masques de protection aux citoyens qui mènent bénévolement des actions de désinfection des lieux et espaces publics, a-t-on constaté. Des dons de particuliers ont permis d'assurer le financement à cette initiative engagée après l'obtention de l'accord de la direction de wilaya de la santé relatif à la conformité des matériaux utilisés aux normes requises, a assuré Sabrina Guenez, secrétaire de wilaya du syndicat des artisans et présidente de la fédération des jeunes entrepreneurs



de Tébéssa. Une dizaine de couturiers assure au niveau d'un atelier installé au centre-ville de Tébéssa la confection de ces couvertures et

masques en coordination avec les directions du tourisme et de l'artisanat et de la santé, a ajouté la même source qui a précisé

qu'avant le démarrage de la production, il est systématiquement procédé à la désinfection de l'atelier, des tissus et de machines à

coudre par des jeunes bénévoles. Cette initiative reflète les valeurs de solidarité et d'entraide de la société en cette conjoncture critique que connaît le monde, a estimé le médecin spécialiste en épidémiologie et médecine de prévention, Imane Khernane qui a relevé toutefois que "les masques de protection n'empêchent pas l'infiltration du Covid-19 mais permet de protéger le visage contre la poussière et certains microbes et empêchent leurs porteurs de toucher leurs visages". Elle a aussi insisté sur le respect des mesures recommandées par les pouvoirs publics dont l'auto-confinement à domicile, le lavage régulier des mains et la distance minimale inter-personnes pour éviter la propagation du virus jusqu'au passage de cette pandémie avec le moins de dégâts possibles.

Mechaka A

Sétif Les pharmaciens se mobilisent

Afin de soutenir la production du gel hydroalcoolique lancée par l'université Ferhat Abbas de Sétif, des pharmaciens de la capitale des Hauts-Plateaux sétifiens, des ex-étudiants de la faculté de médecine, pour certains d'entre eux, se solidarisent et de fort belle manière avec les équipes du laboratoire galénique de la faculté. En signe de gratitude, d'anciens étudiants ont offert hier un premier lot de 1000 bouteilles de 60 ml avec poussoir, des masques et des gants. Une quantité de glycérine, de l'alcool-éthylique et de carbopol, des ingrédients importants dans la fabrication du gel hydroalcoolique a été



remise par les pharmaciens qui ont tenu à garder l'anonymat. «En ces temps de guerre, nous mettons tous nos moyens à la disposition de l'Algérie qui nous a tant donné. Le moment est venu pour lui venir en aide», soulignent non sans émotion nos interlocuteurs pour lesquels la gratitude est un acte citoyen...

Biskra : Nouvelles technologies de l'information et de la communication pour la GN

La gendarmerie a fait appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour combattre le développement du crime qui a changé de méthodes et de domaines d'activité. C'est ainsi que le groupement compte deux cellules de lutte contre la cybercriminalité. Les mêmes technologies ont amélioré l'identification des personnes et des voitures recherchées et permis aux citoyens de communiquer rapidement avec les services de la gendarmerie. C'est ainsi que le numéro vert a été très utile pour la gendarmerie qui a effectué 488 interventions dans la wilaya, en 2019, grâce aux appels de particuliers, dont 15 pour des affaires de drogue, d'atteinte à

la sécurité publique et pour agressions. 125 appels ont été effectués pour dénoncer des menaces contre les biens et les personnes. L'utilisation de ces technologies a même dépassé cette étape pour toucher les plaintes déposées à travers l'application PPGN, nous apprend le lieutenant-colonel Abassa qui annonce que ses services que ce soit les brigades, les compagnies et les sections ou le siège du groupement communiquent entre eux et avec le commandement régional grâce aux moyens électroniques. Cette évolution a touché, a-t-il tenu à rappeler, la police scientifique dans le traitement des indices laissés par les criminels.

M'sila : Extension de 100 hectares de la superficie réservée à la culture d'oignon vert

La superficie réservée à la culture de l'oignon vert dans la wilaya de M'sila a été augmentée de 100 hectares au titre de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles. La superficie totale réservée à la culture de ce légume est plus de 595 hectares répartie à travers plusieurs régions de la wilaya a expliqué cette source, ajoutant que les prévisions de production d'oignon à M'sila, pour cette année, tablent sur plus de 300 000

quintaux. La facilité de plantation de ce légume et son adaptation aux conditions climatiques de la zone steppique a encouragé les agriculteurs à réserver, en plus de la culture maraîchère, des superficies pour la culture de l'oignon a-t-on fait savoir, ajoutant que l'oignon vert est cédé à 30 DA le kilo. La superficie réservée à la culture maraîchère est estimée à 2500 hectares a conclu la direction des services agricoles.

Hinda B

Constantine : Programme de visites médicales régulières pour les pensionnaires du foyer des personnes âgées

Un programme de visites médicales régulières pour les pensionnaires du foyer "Abdelkader-Boukheroufa" des personnes âgées a été établi par la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris hier d'un cadre de ce secteur. "La décision intervient en application des récentes instructions du ministère de tutelle visant à prévenir le Covid-19 qui s'est propagé récemment dans plusieurs wilayas du pays", a précisé la chargée de l'information et de la communication à la DASS Roumayssa Benhamlaoui. "L'objectif principal de ce programme est d'apporter aide et assistance aux personnes âgées, une catégorie à risque quant à la contamination par le coronavirus celles atteintes de maladies chroniques et aux besoins spécifiques", a indiqué à ce propos la même responsable, soulignant qu'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins généralistes et spécialistes, de psychologues et d'éducateurs spécialisés, a été mobilisée pour l'assistance et la sensibilisation des pensionnaires du foyer Abdelkader-Boukheroufa situé dans la com-

mune de Hamma-Bouziane. Des mesures barrières prises ont été prises par les services locaux de ce secteur, notamment la désinfection des lieux, des équipements utilisés ainsi que les appareils des personnes en situation de handicap parmi les pensionnaires dudit foyer, a-t-on encore détaillé. Aussi et afin de réduire les contacts directs avec cette catégorie de personnes âgées, toutes les visites de personnes extérieures à l'établissement dont celles organisées habituellement par des associations à caractère social et humanitaire, ont été suspendues depuis le début du mois en cours, a ajouté Mme Benhamlaoui qui a signalé que 73 personnes âgées sont actuellement prises en charge par la DASS. Dans la wilaya de Constantine, plusieurs actions de sensibilisation visant à informer sur cette pandémie, notamment les symptômes du coronavirus et les méthodes de lutte contre son propagation, ont été organisées par les cellules de proximité et de solidarité (CPS) de la wilaya relevant de l'agence de développement sociale (ADS), ont relevé, de leur côté des services locaux de cette agence.

Khenchela : Recensement de 324 zones d'ombre

Pas moins de 324 zones d'ombre ont été recensées par la commission de wilaya chargée de ce dossier, à travers les différentes communes de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

ont été dénombrées à travers 21 communes de la wilaya qui présentent un déficit dans le développement et les équipements publics devant garantir un cadre de vie meilleur et nécessitent un plan d'urgence dans les plus brefs délais pour remédier à la situation, a précisé la même source. La relance des zones d'ombre dans la wilaya de Khenchela, nécessite l'enregistrement de 477 opérations de développement liées au raccordement aux réseaux de gaz naturel, d'électricité, d'eau potable et d'assainissement, avec la réhabilitation des salles de soins et leurs équipements en plus de l'ouverture et le goudronnage des routes, la réalisation des cantines scolaires et des classes d'extension notamment dans des écoles primaires, ainsi que le renforcement du transport scolaire, a-t-on expliqué.

Le wali de Khenchela, Ali Bouzidi a procédé



avec la collaboration de ces équipes chargées de recensement des zones d'ombre à l'établissement des fiches techniques pour chaque zone comprenant les données administratives nécessaires ainsi que les déficits en matière de développement et également les projets prioritaires à inscrire et l'enveloppe financière nécessaire pour la concrétisation de ces projets, avant de préparer des rapports adressés à la tutelle, a-t-on noté.

L'objectif du recensement de ces zones d'ombre est de se rapprocher des citoyens de ces régions pour prendre connaissance de leurs préoccupations et d'oeuvrer à améliorer leurs conditions de vie à travers des projets de développement, ont fait savoir les services de la wilaya.

Devenir Administration des ventes

Le gestionnaire de l'administration des ventes (ADV) s'assure de la bonne exécution des commandes clients. L'ADV gère la réception des commandes clients, réceptionne les marchandises, organise l'acheminement des produits du fournisseur au client, assure le suivi du traitement de la commande auprès des clients, facturation, expédition. Comment devenir Administration des ventes ? Retrouvez ici les missions, formation nécessaire, rémunération de cette profession.

Mission du métier

La mission principale de l'administrateur des ventes est d'organiser et de gérer les contrats de vente conclus par l'entreprise au sein de laquelle il travaille, qu'il s'agisse des contrats conclus avec les fournisseurs ou avec les clients de son employeur. De la réception des commandes à la livraison chez les clients, il est l'intermédiaire dans les relations clients/transporteurs/services de la société employeur. Son rôle est très polyvalent puisqu'il peut très bien être amené à passer des commandes qu'à négocier des conditions de vente avec les clients ou encore à gérer des litiges avec les transporteurs.

Les principales missions de l'ado (administration des ventes) sont :

- déterminer les procédures administratives applicables lors des ventes réalisées par son employeur ;
- contrôler la bonne application de ces procédures ;
- effectuer des commandes et en assurer le suivi du traitement avec les clients ;



- élaborer des appels d'offres ;
- définir des cahiers des charges pour les relations fournisseurs/prestataires ;
- négocier les conditions de vente avec les clients ;
- coordonner les différents services de l'entreprise (commerciaux, transporteurs, service comptable) ;
- contrôler et enregistrer les contrats de vente ;
- coordonner et administrer l'expédition des commandes et veiller à la communication, auprès du client, du traitement de sa commande.

Devenir Administration des ventes : Qualités requises

Le chargé de l'administration des ventes (ADV) dispose d'une aisance relationnelle parfaite. Il est la liaison entre clients/fournisseurs/transporteurs et possède, à ce titre, une capacité

de communication et un sens de la négociation pointus. Administrateur, gestionnaire et contrôleur, il maîtrise les outils informatiques de traitement de texte, de tableur et les logiciels d'administration des ventes nécessaires pour assurer le suivi administratif des commandes, gérer les comptes clients et enregistrer les contrats de vente. Son rôle, primordial au sein du service commercial de l'entreprise qui l'embauche, l'oblige à posséder des connaissances pointues en comptabilité et en finances. Son goût pour les chiffres et sa rigueur font de lui un bon ADV.

Carrière / possibilité d'évolution

L'accès au marché du travail n'est pas difficile pour les diplômés. Le constat est particulièrement vrai et prononcé en temps de crise économique. En effet, en période diffi-

cile, tous les secteurs d'activité ont recours à des administrateurs des ventes pour augmenter leurs chances d'améliorer leur chiffre d'affaires. Que ce soit les entreprises privées ou publiques, les offres d'emploi sont nombreuses. L'administration des ventes peut évoluer vers un poste de responsable. Celui-ci dirige alors des équipes dont l'effectif peut être très important. Pour parvenir à un poste de responsabilité, l'ADV doit démontrer une grande motivation, ne pas compter ses heures de travail et acquérir de l'expérience en entreprise.

Formation nécessaire

Pour devenir chargé/chargée administration des ventes, un niveau bac + 5 est préconisé. L'étudiant peut débuter sa formation, après obtention du baccalauréat, en poursuivant ses études au sein d'un lycée

professionnel ou d'un institut universitaire. Un BTS ou un DUT commercial ou en comptabilité gestion sont des formations envisageables pour accéder au master professionnel en comptabilité ou à un diplôme d'école de commerce. Le BTS ou le DUT permettent d'obtenir des connaissances de base en comptabilité et en gestion. Néanmoins, les employeurs demandent souvent un niveau bac + 5 pour l'embauche des ADV. Le master ou l'école de commerce sont des voies possibles. La pratique des langues est un atout indéniable pour trouver un emploi d'administrateur des ventes. Les cursus proposés par les écoles de commerce permettent de bénéficier d'une formation en anglais et favorisent ainsi l'accès au métier.

Contexte pour devenir Administration des ventes

Le métier d'administration des ventes peut être exercé au sein d'entreprises industrielles, commerciales ou des sociétés de services proposant d'aider les entreprises à gérer leur côté commercial de l'activité professionnelle. Son rôle étant d'optimiser les ventes et d'augmenter le chiffre d'affaires des entreprises, les employeurs sont variés et touchent tous les secteurs d'activité : aéronautique, agriculture, alimentation, chimie, BTP, armement, métallurgie, sport, transport, commerce, production, artisanat. Les offres d'emploi se retrouvent aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Avec un niveau bac + 5 et une grande motivation, le jeune diplômé n'aura aucune difficulté à trouver un emploi.

Assistant marketing

L'assistant marketing possède une fonction intermédiaire, il assiste les personnels du service marketing (à savoir les chargés d'études, les chefs de produit ou encore le directeur marketing) dans le traitement des tâches commerciales et administratives.

Il participe ainsi au développement d'un produit ou d'un service, de l'étape de la conception jusqu'à la mise à disposition sur le marché. La profession s'exerce en collaboration avec les services de la production, le service de la recherche et Comment devenir Assistant marketing ? Retrouvez ici les missions, formation nécessaire, rémunération de cette profession.

Mission du métier

Les missions de l'assistant marketing sont les suivantes :

- Il est généralement en charge de suivre l'offre de produits et de services. Il cherche alors les fournisseurs, suit la production, les commandes, les livraisons et contacte les clients.
- Par ailleurs, il s'occupe du renouvellement des argumentaires commerciaux et de l'élaboration de nouveaux supports d'aide à la vente. Il peut dans ce cadre mener l'organisation d'une campagne de promotion d'une marque ou d'un produit.
- L'assistant marketing supervise la gestion des plannings et de l'agenda de ses supérieurs, de l'organisation de rencontres ou des déplacements.
- Occasionnellement, il peut être amené à faire de la prospection par téléphone (phoning) ou par email (mailing).



- Avec le chargé d'études, il peut mener des analyses statistiques et assurer une veille des activités de la concurrence et en matière réglementaire.
- Par ailleurs, l'assistant chef de produit participe également à la coordination interne au sein de l'entreprise et assure les échanges d'informations de terrain entre les personnes du service commercial et ceux du service marketing.

Qualités requises

L'assistant marketing dispose d'un très bon relationnel et de qualités humaines indéniables. Il maîtrise une ou deux langues étrangères, de préférence à un niveau technique. Disposant d'une fonction intermédiaire, l'assistant marketing doit disposer du sens des responsabilités, d'une autonomie de travail et d'une capacité de prise d'initiatives. Travaillant régulièrement en appui aux directeurs de services, la fiabilité et l'organisation sont des composantes essentielles de sa personnalité. Il apprécie par ailleurs le travail en équipe.

La maîtrise de la bureautique et des pro-

grammes de création graphique peut constituer un plus. Son champ d'activité est relativement large, même s'il est cantonné au service marketing, aussi l'assistant marketing doit disposer d'une connaissance impeccable du partage des responsabilités au sein de ce service, et d'une connaissance générale sur tous les dossiers qui y sont traités.

Carrière / possibilité d'évolution

Après un certain nombre d'années d'activité, l'assistant marketing peut aspirer à s'orienter vers des postes à plus lourdes responsabilités, tels que chef de produit ou responsable marketing.

Formation nécessaire

Idéalement, l'assistant marketing dispose d'une formation supérieure en école de commerce (niveau bac + 5), justifiant d'un stage dans le secteur commercial. Par ailleurs, il est possible d'intégrer la fonction après une expérience de 5 années minimum dans la même branche d'activité (pour les services industriels) ou le même type de marché (pour les produits de grande consommation), aux fonctions vente ou production de l'entreprise.

Situation du métier / contexte pour devenir Assistant marketing

La rémunération de l'assistant marketing varie selon la nature de la structure qui l'emploie : secteur d'activité, cabinet de consultants; petite ou grande entreprise.

K.Amel

Analytique web



L'analytique Web permet à une entreprise de recueillir des données sur les visiteurs qui se rendent sur son site Web ou qui y naviguent, en plus de mesurer et d'évaluer le trafic.

Les données recueillies avec l'analytique Web fournissent de l'information sur ceci :

- Le nombre de visiteurs
- Le nombre de pages consultées
- Le mode d'accès au site (par exemple, en cliquant sur une annonce)
- La durée moyenne des visites sur une page
- Le mode de navigation sur le site
- Le moment où les visiteurs quittent le site
- Les éléments qui motivent les visiteurs à agir lorsqu'ils sont sur le site (par exemple, en cliquant sur une fonction spéciale)

En utilisant l'analytique Web, les entreprises peuvent mieux comprendre le comportement de leurs clients, et améliorer le rendement de leur site et l'expérience proposée pour augmenter leur taux de conversion (nombre d'achats ou d'autres actions souhaitées effectués sur le site). Il existe de nombreux outils d'analytique Web, dont Google Analytics, une option populaire gratuite.

8 erreurs lors de la réalisation d'un événement

La réussite d'un événement dépend souvent de sa préparation. Certaines erreurs peuvent être anticipées et doivent faire partie de votre to do list des semaines voire des mois à l'avance. S'il s'agit souvent de détails, ils peuvent vite vous gâcher votre événement et le faire passer d'une belle initiative à un échec cuisant. Zoom sur quelques zones à bien vérifier.

Se tromper de lieu géographiquement

Il représente l'une des données les plus importantes de l'événement. Un lieu mal situé ou encore tout simplement en inadéquation avec le profil de vos participants peut rapidement mettre à mal votre événement. De nombreux éléments doivent être pris en compte et notamment l'accessibilité ainsi que les horaires si vous ne voulez pas vous retrouver avec une salle vide. Parfois un brin d'originalité suffit et vous n'avez pas forcément besoin d'y mettre des milliers d'euros. La difficulté demeure d'arbitrer en général lieu, prix, situation.

La salle en elle-même et son matériel

La taille de la salle est premièrement à regarder. Elle doit être adaptée à votre événement pour ne faire ni trop grande ni trop petite. Si sa taille est à prendre en compte, il faut surtout regarder le matériel qui est à votre disposition et dont vous aurez besoin comme des chaises, des micros ou encore des vidéos ou rétroprojecteur. Chaque détail a son importance et vous devez faire attention à ce que tous les éléments marchent quitte à

poser la question pour vérifier si les responsables du matériel ont vérifié leur fonctionnement. Un matériel qui ne fonctionne pas et toute votre organisation peut se transformer en désastre. Trop d'organisateur ne vérifient pas le matériel en amont et se retrouvent confrontés à une difficulté de dernière minute.

Prendre en compte les prestataires et livraison

Souvent il est considéré une fois la commande passée que le tout est réglé. Mais avez-vous par exemple vérifié que la salle disposait d'une pièce pour chauffer des plats si vous souhaitez offrir du chaud ? Votre prestataire vous livre-t-il à la dernière minute ou bien en amont ? La salle vous laisse-t-elle l'accès si c'est en amont ? Dispose-t-elle de frigidaire ou autres éléments pour garder la nourriture au frais ? Si vos prestataires ne peuvent pas délivrer les prestations dans les conditions offertes par la salle vous risquez vite de vous retrouver dans l'embarras. Certains éléments comme la livraison sont donc particulièrement à vérifier avant de passer commande. N'hésitez pas à demander à votre prestataire tout ce dont il a besoin pour exécuter sa prestation et à vérifier que vous les avez bien inscrits dans votre prestation ou que la salle en dispose.

S'y prendre tard

Certes, il est vrai qu'en général 50% des participants ont tendance à commander leur place à la dernière minute pour être sûr de pouvoir participer à l'événement mais s'y prendre trop tard c'est déjà avoir une grande chance que votre salle soit réservée le jour de votre

prestation et que toute votre recherche soit inutile. En dehors de sa situation géographique qui peut inciter ou non les participants à venir, c'est toute votre communication qui risque de tomber à l'eau. Il vous faut préparer celle-ci longtemps en amont de l'événement et même les coups suivants. Ce n'est pas le lendemain après l'événement qui peut se finir tard le soir que vous aurez forcément la force de vous lancer dans un emailing de remerciement.

Ne pas préparer vos interventions

Alors certes avec le métier, il devient souvent naturel que la prise de parole s'améliore. Cependant, bien connaître vos intervenants ou encore avoir préparé votre phrase d'accroche ou tout simplement avoir répété une fois au calme votre présentation peut améliorer significativement votre prestation surtout dans les phases de transition. Si parfois les intervenants s'avèrent parfaitement rôdés et que vous n'avez pas grand-chose à faire tellement ils brillent des détails peuvent vous permettre d'aller plus loin et de renforcer l'intérêt du public. Dans le cas où ils sont talentueux dans leur expertise mais où ils ont du mal parfois à s'exprimer, le fait de les avoir fait réfléchir en amont ou encore de leur avoir posé des questions avant leur intervention pourra vous aider à gérer cette situation difficile.

Penser à tous les détails !

Qu'on parle de tickets pour le vestiaire, de scotch, de bouteilles d'eau ou encore tout simplement de stylos, ce sont tous les détails auxquels il vous fait penser et sur-



tout anticiper tout le matériel dont vous aurez besoin sans rien exclure. Si vous ne vous êtes jamais retrouvé dans une situation où vous n'aviez pas de ciseaux alors que vous en aviez besoin, vous n'êtes pas concerné mais dans le cas inverse, il vous faut visualiser chaque détail que ce soit au niveau des situations qui peuvent se produire ou du matériel. Un participant arrive et dit avoir payé ? Avez-vous pensé à la signalétique ? A la manière de l'accrocher ? A la manière dont vous allez vérifier les inscriptions notamment si elles sont nombreuses ou tardives ?

Négliger la sécurité

La sécurité d'un événement entraîne votre responsabilité. Il vous faut donc vous assurer que l'événement possède par exemple deux sorties ou par exemple que la sécurité ne soit pas menacée car vous avez un peu trop rempli votre salle.

Prendre un risque relatif à la sécurité ne demeure pas une bonne option même si vous ne le réaliserez que plus tard ou en cas d'incidents.

Oublier le debrief à chaud comme à froid

Après un événement, il est rare d'avoir spécialement envie de faire un débriefing. Cependant vos équipes vont avoir observé nombre de détails que vous n'allez pas forcément remarquer et qui vont permettre d'améliorer les futurs événements notamment si vous devez en réaliser d'autres. Prendre leur sentiment à chaud vous permet de noter et de retenir les éléments qui ont le plus gêné chaque personne à son poste. Vous pourrez anticiper les futures difficultés. Le prendre à froid ou encore réaliser un questionnaire de satisfaction peut vous permettre également d'améliorer vos événements.

Le plagiat, comment lutter ?

Trouver une idée, fabriquer un produit, donner un nom, tout peut être copié. A l'heure où la communication est devenue internationale, il fait être attentif pour ne pas se trouver défié par un concurrent. Qui profite de votre notoriété. Il est si courant que dans nombre d'écoles de commerce, il est utilisé des logiciels pour détecter le plagiat des étudiants dans leur mémoire, thèse... Les entreprises y sont très attentives en ce qui concerne leur logo, leur nom et les couleurs qu'elles adoptent afin de garder leur originalité.

Le plagiat est l'action d'imiter ou de copier, qu'il s'agisse d'une œuvre littéraire, artistique ou technique. Par exemple, le fait de citer un auteur en omettant les guillemets ou d'écrire un article en copiant des sources non contextualisées ou encore de copier les travaux de recherche d'un étudiant en année supérieure. Si vous jouissez des droits d'auteurs d'une œuvre, vous pouvez engager les démarches suivantes pour faire cesser les manœuvres d'un « plagiaire ».

Commencez par rassembler les preuves

Quel que soit le domaine dans lequel vous exercez votre activité,

rassemblez des preuves avant toute autre démarche. Par exemple, si le contenu de votre site internet est plagié par le webmaster d'un autre site, copiez les URLs concernées puis faites des captures-écrans des pages concernées sur votre site et celui du plagiaire. Demandez également à un ou deux témoins de faire de même. Cette démarche est valable pour les œuvres artistiques et techniques.

Contactez le plagiaire

Une œuvre artistique porte généralement la signature de son auteur. Grâce aux informations disponibles sur le tableau contrefait ou sur l'album du plagiaire, vous pouvez avoir son adresse, son email ou son numéro de téléphone. Dans le cas échéant, vous pouvez remonter la chaîne de vente en contactant dans l'ordre le distributeur, le semi-grossiste, le grossiste et le manager. S'il s'agit d'un site web, faites une recherche dans la base de données, remplissez le formulaire de contact ou commentez un article ou envoyez directement un message par email ou sur les réseaux sociaux disponibles sur le site. Dès que vous recevez une réponse, essayez de faire comprendre à votre interlocuteur qu'il

viole vos droits d'auteurs. Exigez le retrait du contenu concerné ou la cessation de la vente de l'œuvre ou du produit contrefait. Généralement, le plagiaire n'est pas au courant de la loi qu'il enfreint. Il suffit de manifester fermement votre mécontentement pour qu'il se rende compte de l'ampleur de sa faute. S'il ne cesse pas la copie, vous pouvez envisager d'autres actions.

Envoyez-lui une lettre recommandée avec accusé de réception

Si le plagiaire ne retire pas le contenu plagié de son site ou ne cesse pas la vente de l'œuvre contrefaite, vous pouvez lui envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception. N'oubliez pas d'invoquer les articles de la loi dans la lettre. En général, cette démarche permet d'obtenir rapidement le retrait de l'œuvre, du produit ou du contenu concerné. Dans le cas de l'utilisation non autorisée d'une image ou des textes de votre site web, vous pouvez joindre une facture comportant les détails sur toute la période d'utilisation.

Contactez la structure chargée du respect de la propriété intellectuelle



nale des droits d'auteurs.

Sur le web, les moteurs de recherche, notamment Google et Yahoo, ont prévu une démarche pour la signalisation d'une violation des droits d'auteurs. Il suffit d'envoyer un mail à l'un de ces moteurs de recherche pour comprendre la procédure. En ce qui concerne les œuvres littéraires (livres, mémoires, recherches, etc.), artistiques (musique, vidéos, tableaux, sculptures, etc.) et techniques (produits, machines, équipements, etc.), vous pouvez contacter la direction régionale ou départementale du Centre Natio-

Engagez une démarche juridique

Si toutes les démarches citées ci-dessus ne marchent pas, vous serez obligé d'engager un avocat afin d'entamer un recours en justice. Même si vous avez la certitude de gagner, sachez que cette alternative peut être longue et coûteuse (frais de justice, honoraires d'avocat, etc.). Avant d'engager cette procédure, réfléchissez bien et demandez conseil à votre avocat.

La pollution numérique



L'impact environnemental du numérique regroupe l'ensemble des effets des technologies de l'information et de la communication sur l'environnement. L'expression « pollution numérique » désigne les impacts environnementaux négatifs de ces tech-

nologies qui ressortent de leur bilan environnemental. La consommation d'électricité non négligeable des systèmes, l'usage de matières premières et d'énergie grise pour la fabrication des appareils, leur transformation en déchets après leur remplacement sont généralement évalués.

1-Problématique

Les promoteurs des technologies de l'information et de la communication soutiennent que les flux d'information, qu'ils disent « dématérialisés » réduisent l'impact des activités humaines sur l'environnement, en diminuant les ponctions sur les ressources naturelles par une meilleure organisation de la production et de la consommation. Leurs critiques estiment que cette réduction est illusoire et que cette perception se fonde sur la discrétion des consommations numériques, opposée à la visibilité des moyens de transmission matériels, comme dans le cas d'un courriel remplaçant un courrier. Pourtant, la plus grande disponibilité de la ressource entraîne par un effet rebond l'augmentation de la consommation, réduisant ou annulant le gain.

*Numérique et papier

Le remplacement du papier par des documents électroniques peut amener à diminuer la consommation de papier. Encore faut-il montrer que la facilité d'imprimer rapidement un document papier n'en stimule pas la consommation. La technologie permet l'économie, mais les utilisateurs semblent utiliser plutôt les corrections manuelles sur papier que les systèmes de gestion de versions sur document électronique. La consommation de papier a plus que doublé au cours des vingt dernières années.

*Numérique et transports

De même, l'informatique a permis la baisse de la consommation des moyens de transport, par l'amélioration des véhicules et de la logistique. Le calcul numérique contribue à la réduction de

la consommation des avions de l'aviation civile. L'effet de cette baisse, cependant, est entièrement effacé et dépassé par l'augmentation des flux, la baisse des coûts ayant permis une augmentation de la quantité de marchandises transportées. La circulation électronique des données implique au moins une consommation d'électricité, diffuse chez les utilisateurs, concentrée dans les centres de données. La consommation diffuse, plus difficile à évaluer, consomme avec discrétion plus d'énergie qu'il n'y paraît à cause des pertes en ligne et du mauvais rendement énergétique de la recharge des appareils portables, tandis que les opérateurs peuvent construire les centres de données à proximité de moyens de production d'électricité. Selon l'organisation environnementale Greenpeace, le secteur informatique consomme 7 % du total de la production électrique mondiale, soit environ 1,4 % de la consommation énergétique mondiale. L'impact de cette consommation dépend de la façon dont est produite cette électricité. Certaines des plus importantes organisations industrielles de l'informatique et d'Internet se sont engagées pour un Internet alimenté par des énergies renouvelables.

La facilité d'envoyer des messages en masse entraîne la prolifération d'usages parasites de l'informatique comme le pourriel, qui représente plus de la moitié des courriels envoyés dans les années 2010 et pèse sur le coût énergétique final des messages utiles. Au crédit des technologies de l'information et de la communication, l'augmentation de la puissance de calcul des ordinateurs et la multiplication des capteurs de toutes natures ont permis la construction des modèles qui alertent sur l'état de la planète et le réchauffement climatique.



2-Impact positif du numérique

Le numérique peut rendre possible la gestion des énergies renouvelables, souvent intermittentes et réparties en petites unités indépendantes sur un vaste territoire. L'organisation d'un réseau électrique intelligent vise ainsi à diminuer les pertes et à organiser la production dans une vaste zone géographique, malgré les conflits d'intérêts entre producteurs et distributeurs d'une part, et d'autre part entre ces industries en général et l'objectif de réduction de consommation énergétique. Les promoteurs de ces réseaux envisagent l'effacement des pics de consommation, qui déclenchent la mise en route des centrales à énergies fossiles, en commandant la mise en route différée des chauffages et des appareils ménagers. Dans l'industrie et dans les transports, l'optimisation des processus, des trajets, des flux par l'usage des technologies de l'information pourrait ré-

duire la consommation de matières ; cependant, on constate souvent que l'effet de cette réduction est la diminution du prix, aboutissant finalement à une augmentation de la consommation par effet rebond, ce qui pousse à conclure que les relations sociales, plus qu'une technologie en particulier, sont en cause. L'impact du numérique sur l'environnement sera positif en ce qui concerne l'énergie si l'économie d'électricité qu'il permet dépasse sa propre consommation. Cette condition ne semble pas remplie actuellement.

3-Pollution numérique

La « pollution numérique » désigne les conséquences négatives de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, tandis que l'étude de son impact environnemental tente d'établir un bilan de ses effets environnementaux négatifs comme positifs.

3-1. Concept

La « pollution numérique » aggrave les conséquences dommageables de la fabrication du matériel (usage de matières premières et d'énergie grise) et des déchets d'équipements électriques et électroniques qui en résultent, avec la consommation électrique nécessaire au fonctionnement des appareils équipements individuels et professionnels, y compris celle du réseau Internet.

3-2. Fabrication

La fabrication des appareils numériques (serveurs, ordinateurs personnels, tablettes, smartphones, infrastructures réseau diverses, écrans) consomme une quantité de matières relativement petite, en comparaison avec les autres produits industriels, mais, de la quarantaine de matériaux différents contenus dans un smartphone, plusieurs métaux et terres rares ne sont disponibles qu'en quantités faibles ou raréfiées dans la nature.

Un ordinateur de bureau contient près de 25 % de silice, à peu près 23 % de matières plastiques, un peu plus de 20 % de fer, 14 % d'aluminium, 7 % de cuivre, 6 % de plomb et 2 % de nickel. Le zinc, l'étain, les matériaux plus rares (manganèse, cobalt, argent, barium, arsenic, bismuth, titane, beryllium, galium, germanium, cadmium, chrome, selenium, mercure, palladium, rhutenium, etc., tous à moins de 1 %) composent les 2 % restant. La fabrication d'ordinateurs portables emploie une forte proportion d'éléments de la famille des terres rares (lanthanides) dont l'accès est jugé particulièrement critique par les instances internationales. En moyenne, il faut mobiliser de 50 à 350 fois leur poids en matières pour produire des appareils électriques à forte composante électronique, soit par exemple 800 kg pour un ordinateur portable et 500 kg pour un modem.

3-3. Consommation d'énergie

Les appareils numériques consomment une énergie nécessairement électrique, dont la production et le transport engendrent des pollutions. Une recherche sur internet, l'envoi d'un courriel requièrent, en plus des appareils de départ et d'arrivée, un passage par plusieurs centres de données. Le refroidissement de ces ensembles de serveurs informatiques et d'ordinateurs de traitement de données numériques absorbe une énergie, non nécessairement électrique mais qui l'est souvent en pratique, qui équivaut à environ la moitié de celle qu'exige leur matériel informatique. La production de l'énergie qui alimente les réseaux numériques est responsable en 2016 d'environ 2 % des émissions de gaz à effet de serre, plus que celles de l'aviation civile. Elle devrait avoir doublé vers 2020, avec l'essor des nouvelles technologies. Selon The Shift Project, la consommation énergétique du numérique dans le monde augmente d'environ 9 % par an sur la période 2015 à 2020, ce qui correspond à un doublement en huit ans ; elle est responsable fin 2018 de 3,7 % des gaz à effet de serre émis. Outre les émissions de gaz polluants, les effets inconnus de l'émission d'ondes électromagnétiques sur la santé inquiètent. Leur croissance oblige à des normes de compatibilité électromagnétique pour assurer le fonctionnement des appareils élec-



troniques.

Impacts

Les impacts de la consommation électrique pour le numérique sont très différents, selon le moment de la consommation, la source d'énergie servant à la production d'électricité et les méthodes utilisées pour refroidir les serveurs, entre autres. Les estimations peuvent donc différer. Certaines données du groupe français Grenoble Alpes Recherche suggèrent qu'environ sept grammes de CO2 sont émis pour une simple recherche sur Google et 20 grammes pour l'envoi d'un courriel avec une pièce jointe d'un mégaoctet. Une donnée numérique (mail, téléchargement, vidéo, requête web...) parcourt en moyenne 15 000 km, en 2018. Environ 500 milliards de courriels sont envoyés chaque jour dans le monde. L'utilisation des TIC représente entre 6 et 10 % de la consommation d'électricité sur Terre. Plus de 80 % de nos courriels reçus ne sont jamais ouverts, pourtant la suppression de 30 courriels équivaut à la consommation d'une ampoule allumée pendant 24 heures et l'utilisation d'une boîte courriel par une entreprise de 100 salariés produit environ 136 kg de CO2 par employé chaque année. La part du numérique dans les émissions de gaz à effet de serre a augmenté de moitié de 2013 à 2018. Selon le groupe de réflexion The Shift Project, le numérique émet en 2019 4 % des gaz à effet de serre du monde ; sa consommation énergétique s'accroît de 9 % par an, qui se répartit en 55 % pour l'usage du numérique et 45 % pour la production des équipements. La vidéo en ligne génère 60 % des flux de données mondiaux et plus de 300 millions de tonnes de CO2 par an, soit 20 % du total des émissions de gaz à effet de serre dues au numérique, soit encore 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Elle se répartit en quatre types de contenus : la vidéo à la demande (VoD) (34 %), la pornographie (27 %), les « tubes » (YouTube, Daily-

motion, etc.) (21 %) et les autres vidéos (18 %). Selon Frédéric Bordage, expert en GreenIT et sobriété numérique, le réseau mobile de 4e génération (4G) a un impact sur la planète environ 20 fois supérieur à celui d'un réseau filaire de type ADSL ou fibre + wifi. La 4G augmente considérablement le débit disponible pour l'utilisateur final, ce qui autorise le développement d'usages multimédia dont l'impact environnemental est très important, notamment le streaming. De la même façon, le cloud computing (informatique en nuage), indissociable de la 4G, a un impact négatif sur la planète. Hugues Ferreboeuf et Jean-Marc Jancovici, dirigeants de The Shift Project, s'alarment du déploiement de la 5G sans évaluation préalable de son impact, alors qu'un équipement 5G consomme trois fois plus d'énergie qu'un équipement 4G et que par ailleurs, avec la 5G il faudra trois fois plus de sites qu'avec la 4G pour assurer la même couverture ; ils posent la question : « La 5G est-elle vraiment utile ? ».

3-4. Déchets

Une fois parvenus en fin de vie, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont d'autant plus difficiles à recycler qu'ils sont complexes et conçus sans tenir compte des principes d'écoconception. Plus nombreux chaque année, ils aboutissent dans des décharges, parfois informelles, où ils contaminent leur environnement et, dans les pays en développement, les populations qui en vivent. Les déchets des appareils numériques obsolètes ou hors d'état de marche ont une empreinte environnementale très élevée à cause de leur nature complexe, mélangeant diverses matières plastiques avec des céramiques, des métaux et des terres rares. Les matériaux des appareils démantelés peuvent être toxiques, soit directement à l'état de déchet, soit comme poussières, soit après incinération.

4-Réduction de l'empreinte environnementale du numérique

4-1. Recommandations générales

Un rapport publié par GreenIT.fr en octobre 2019 préconise quatre principales mesures de réduction de l'empreinte environnementale du numérique :

- réduire le nombre d'objets connectés en favorisant leur mutualisation et leur substitution et en ouvrant leurs APIs ;
 - réduire le nombre d'écrans plats en les remplaçant par d'autres dispositifs d'affichage : lunettes de réalité augmentée / virtuelle, vidéo projecteurs LED, etc. ;
 - augmenter la durée de vie des équipements en allongeant la durée de garantie légale, en favorisant le réemploi, et en luttant contre certaines formules d'abonnement ;
 - réduire les besoins des services numériques via leur écoconception.
- Il est également possible de réduire sa consommation énergétique liée à internet en suivant les recommandations suivantes :
- remplacer les ordinateurs par des tablettes ou smartphones dès que possible et notamment en usage loisir ;
 - se renseigner sur la consommation électrique des appareils électroniques au moment de leur achat ;
 - limiter le nombre d'onglets ouverts dans le navigateur (un onglet ouvert consomme de l'électricité même s'il n'est pas consulté) ;
 - prendre le temps de bien formuler ses recherches afin de limiter le nombre de requêtes ;
 - limiter le streaming de vidéos
 - ajouter les sites les plus consultés aux favoris afin de ne pas avoir à recourir aux moteurs de recherche ;
 - supprimer les emails inutiles et se désabonner des newsletters indésirables

4-2. Consommation d'énergie

La circulation et le traitement de l'in-

formation consomment de 1 à 2 % d'une énergie électrique qui est encore principalement produite à partir de combustible fossile. L'augmentation de l'efficacité des centres de données et des appareils individuels devrait dans un premier temps atténuer l'augmentation de la consommation induite par un accroissement du trafic, selon Dale Sartor (du laboratoire national Lawrence-Berkeley), mais la demande en électricité devrait ensuite de nouveau augmenter rapidement.

- Différentes solutions sont envisageables pour réduire la consommation énergétique du numérique ou en tirer parti, qui évoluent de la même manière que les façons de les utiliser.
- Mettre en place des centres de données qui n'utilisent que de l'énergie renouvelable. Certaines grandes entreprises du numérique ont choisi d'alimenter leurs centres de données uniquement avec de l'énergie verte.
- Récupérer la chaleur produite par les serveurs informatiques des centres de données pour chauffer des bureaux ou des habitations.
- Diminuer l'usage et le poids de la vidéo en ligne, responsable de 60 % des flux de données mondiaux.
- Diminuer l'envoi de courriels, leur taille et le nombre de destinataires.
- Une écoconception des logiciels, pour diminuer leur demande en puissance de calcul, qui surconsomme de l'électricité et oblige à renouveler le matériel.
- Limiter les impressions sur papier.
- Améliorer le recyclage des appareils numériques en fin de vie, qui reste compliqué, coûteux et encore mal maîtrisé.
- Émettre des normes pour limiter la moyenne de l'empreinte carbone des smartphones comme cela est fait pour la consommation des voitures, pour exiger une réparabilité des appareils pendant au moins cinq ans, et pour incorporer 25 % ou 50 % de produits recyclés dans la composition des matériels.

K.Amel

Tlemcen : Le CAREX propose au public des activités culturelles virtuelles

Le Centre des arts et des expositions de Tlemcen (CAREX) propose au public une série d'activités virtuelles, suite à la fermeture des établissements culturels dans le cadre des dispositions préventives contre le coronavirus, a indiqué son directeur, Amine Boudefla. L'établissement, a ajouté M. Boudefla, vient de diffuser sur sa chaîne Youtube, une vidéo comprenant des photographies retraçant le parcours de la wilaya cinq historique et ce pour marquer la célébration de la fête de la victoire coïncidant avec le 19 mars. L'exposition, qui était programmée dans les écoles se retrouve sur le Web sous forme de vidéo comprenant des séquences sur la wilaya historique, la présentation de ses chefs historiques comme Larbi Ben M'hidi, Abdelhafid Boussouf, Houari Boumediene et le colonel Lotfi. La



vidéo-exposition permet entre autres aux internautes de découvrir les différentes batailles livrées dans la wilaya historique, des moudjahidine et moudjahidate, le corps médical ainsi que plein d'autres contenus ayant marqué la wilaya lors de la Guerre de libération na-

tionale. La vidéo sera suivie, a ajouté le responsable, d'un concours en ligne destiné aux enfants. Les questions porteront sur le contenu de l'exposition mais aussi sur des hauts faits de la Révolution. Par ailleurs, le CAREX propose des vidéos sur le patri-

moine sur sa chaîne Youtube, sa page facebook et son site officiel. Une Série de vidéos intitulées "Ah-kili Tlemcen" et axées sur les fortifications et les mosquées, sera proposée au public. Un concours sur le patrimoine est aussi programmé pour les enfants et des li-

vres seront offerts aux gagnants, a précisé M. Boudefla, soulignant que le CAREX mettra au fur et à mesure des vidéos pour apprendre le dessin aux enfants, ainsi que des contes algériens. Et, des films produits par le ministère de la Culture seront diffusés dans cadre des programmes "Ciné enfants" et "Ciné plages". Aussi, le directeur du CAREX a annoncé avoir lancé dans le cadre de la sensibilisation sur le coronavirus en collaboration du mouvement associatif, une campagne d'information et de distribution de prospectus, de bavoirs, de gants et de produits de nettoyage. La campagne a été lancée samedi dernier à travers la daïra de Ghazaouet et va se poursuivre à Maghnia, Nedroma, Honaine et Souhalia, pour toucher progressivement toutes les daïras de la wilaya.

Benadel M

Internet Facebook, plus utilisé que jamais, perd des revenus publicitaires

Facebook voit son activité augmenter et ses revenus s'effriter à mesure que les centaines de millions de personnes confinées dans le monde à cause de la pandémie de coronavirus passent plus de temps en ligne, a annoncé le réseau social mardi. "Dans de nombreux pays fortement affectés par le virus, le volume de messages échangés a plus que doublé en un mois", indiquent Alex Schultz et Jay Parikh, deux vice-présidents du groupe, dans un communiqué. L'explosion des usages numériques concerne aussi les appels audio et vidéo via WhatsApp et Messenger. En Italie,

foyer de l'épidémie en Europe, "le temps passé dans des appels en groupe (avec 3 participants et plus) a bondi de 1.000% pendant le mois dernier". Cette tendance va continuer alors que de nombreux autres pays européens, américains et africains appliquent désormais des consignes de confinement. Plus de 2,6 milliards de personnes dans le monde sont appelées à rester chez elles. Pour le réseau mondial dominant, cette hausse de la fréquentation ne se transforme pas en hausse des revenus, au contraire. "Nous ne dérivons pas de profit des services dont les utilisateurs se servent plus que d'ordinaire, et nous

voyons notre activité publicitaire s'affaiblir dans les pays qui prennent des mesures draconiennes pour diminuer la propagation du Covid-19", expliquent M. Schultz et M. Parikh. Sans compter la pression accrue sur les serveurs, et toutes ses équipes, des ingénieurs aux modérateurs qui travaillent de chez eux pour s'assurer que les applis du géant des technologies restent "rapides et fiables", malgré les "records quotidiens". Comme Netflix ou YouTube, la plateforme a dû se résoudre à réduire temporairement le débit pour les vidéos sur Facebook et Instagram dans certaines régions.

Chine Le site du patrimoine mondial Pingyao ouvre à nouveau ses portes au public

Une ancienne ville fortifiée située dans la province du Shanxi (nord), Pingyao en Chine, a rouvert ses portes au public hier après avoir été fermée pendant deux mois en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus. Le site touristique sera ouvert entre 08h00 et 18h00, et le nombre quotidien de visiteurs sera plafonné à environ 56.800, selon une notice publiée par la société de gestion du site touristique. Les visiteurs doivent réserver les billets en ligne à

l'avance et faire contrôler leurs températures corporelles à l'arrivée. Ils doivent également enregistrer leurs informations personnelles pour obtenir un code de santé, porter des masques au cours de leur visite, et maintenir une distance d'au moins 1,5 mètre entre les personnes dans la queue. Les visiteurs qui sont récemment retournés de l'étranger ou des régions à risque moyen et élevé doivent être placés en quarantaine pendant 14 jours dans les lieux désignés avant d'entrer dans

le site touristique. Pour l'année prochaine, l'entrée dans ce site touristique sera gratuite pour les travailleurs médicaux du pays et les familles des médecins et des infirmiers du Shanxi qui sont allés au Hubei pour aider à traiter les patients de COVID-19. Ayant une histoire de 2.700 ans, Pingyao est connu pour son ancienne architecture bien-préservée. Il a été reconnu comme site du patrimoine mondial par l'Unesco en 1997.

Attaque contre un temple hindou en Afghanistan

Au moins 25 civils ont été tués et huit blessés dans l'assaut contre un temple hindou-sikh du centre de Kaboul, une nouvelle attaque revendiquée par le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) en Afghanistan. Le porte-parole du ministère de l'Intérieur Tariq Arian, qui a communiqué ce bilan, a également fait état de "80 civils secourus" et d'un assaillant tué. Une autre source sécuritaire haut placée a de son côté recensé 24 morts, treize blessés et trois terroristes de Daech neutralisés. "La plupart de ceux coincés à l'intérieur ont été secourus", avait auparavant précisé Tariq Arian. Anarkali Kaur Honaryar, une représentante de la communauté hindou-sikh au Parlement, avait dans un premier temps fait état d'"environ 150 personnes" présentes dans le temple au moment de la tuerie. "Des familles y vi-



vent et (les fidèles) se rassemblent habituellement pour prier le matin".

Le web au service du confinement : Plus de 5000 films à voir gratuitement

Pour s'occuper pendant la période du confinement, plusieurs plateformes offrent des contenus de toutes sortes. Un grand nombre d'acteurs de la culture, de l'information et du divertissement ont pensé à vous. Depuis quelques jours, les annonces de mises en ligne de contenus gratuits se multiplient sur internet.

Cinémathèques, services de streaming, plateformes de vidéos... En cette période de confinement national, aiguïser sa cinéphilie, c'est possible : le web regorge de sites où visionner des films en streaming et en toute gratuité. En effet, le streaming explose. Les plateformes Netflix ou Amazon Prime restent payantes. On y trouve quelques films très connus comme Blade Runner, ainsi que quelques films méconnus de réalisateurs comme Quentin Tarantino. Tous les films de cette liste ne sont pas forcément sous-titrés. La liste est très longue et mériterait sans doute un moteur de recherche pour rendre la navigation plus aisée. Mais d'autres sites permettent de regarder des films gratuitement. Ainsi, openculture.com propose 1150 longs-métrages et courts-métrages. Films noirs, de kung fu, muets, documentaires, films d'animation sont listés avec une petite description et accessibles gratuitement. La plateforme envoie également vers d'autres sites du même type comme Internet Archive ou Australian Screen Archive. La chaîne de cinémas MK2 lance son programme «MK2 Curiosity» et offre une sélection hebdomadaire de cinq à six œuvres à retrouver en ligne et gratuitement. En ce qui concerne le site www.apar.tv met un total de 4 200 long-métrages «rares» à voir gratuitement. Outre ces longs-métrages, vous pouvez trouver plus de 500 000 vidéos et 1 million d'enregistrements audio, dont 92 000 de concerts, 3 millions de livres et 36 000 logiciels. Par ailleurs, les enfants ne sont pas exclus. Comme son titre l'indique, Films pour enfants.com est une plateforme qui recueille des centaines de courts-métrages propices à ravir les bambins de 3 à 9 ans et même plus. Du côté du «Portail pour les familles», plus de 150 films d'animation cohabitent, de toutes nationalités, pour le plus plaisir des plus petits... mais aussi des grands. Classés par thématiques : Amitié, Mémoire, Relation parentale, Fantastique, Exclusion, Animaux... L'occasion d'éveiller bien des consciences grâce à la catégorie «écologie», à titre d'exemple, mais aussi de goûter aux créations les plus poétiques. Drôles, contemplatifs, surprenants, ces fictions disponibles en deux clics sauront divertir la famille entre deux contes et vidéos YouTube

ES Sétif : Les joueurs se préparent assidument

Les joueurs de l'Entente de Sétif poursuivent le travail en solo sous la direction du staff technique. Hier par exemple, sur la page officielle du club sur Facebook, on a vu Zakaria Draoui s'entraîner sur un terrain en effectuant un travail physique. Un peu plus tôt dans la journée, on a montré Abdelkrim Nemdil faire des exercices chez lui en compagnie de son frère Zohir, qui joue au RC Relizane. C'est le cas de tous les autres joueurs qui s'entraînent selon un programme établi par le préparateur physique Kaïs Attassi, qui se trouve à Sétif tout comme le coach adjoint Karim Delhoum et l'entraîneur des gardiens de but, en l'absence du coach Nabil Kouki qui s'est rendu chez lui en Tunisie quelques heures seulement avant la fermeture des frontières terrestres entre les deux pays. «On traverse une situation exceptionnelle. Nous

n'avons pas d'autres choix que faire avec », nous a dit récemment à ce titre le défenseur Nemdil qui ajoute que le staff technique leur a remis un programme de travail spécifique à appliquer en vue de la reprise de la compétition dans les semaines à venir : «On doit travailler pour garder notre forme et être prêts dans le cas où l'on reprendrait la compétition. Le staff technique nous a remis un programme de travail qu'on applique. On est régulièrement en contact sur whatsapp. Il nous donne des conseils sur tout ce qui concerne le travail qu'on doit faire », a ajouté l'ancien joueur du Chabab. Même son de cloche chez les autres joueurs qui se disent inquiets, certes, de la situation sanitaire, mais en même temps, ils ne doivent pas rester les bras croisés. Les joueurs respectent le programme de travail. «Effectivement, la situation nous oblige à

rester vigilants et ne pas prendre trop de risques. On se contente de travailler pour le moment en solo. On reçoit pratiquement chaque jour un programme de travail. Disons que tout va pour le mieux. On espère seulement que la situation s'améliorera dans les jours à venir et que la vie reprendra son cours normal», nous a indiqué le jeune milieu de terrain Abderrahim Daghmoum. «Je ne vous cache pas que les joueurs travaillent très sérieusement dans ces moments exceptionnels ; ce qui démontre leur professionnalisme. On suit ce qu'ils font, et ce, à travers des vidéos qu'ils nous envoient. C'est la meilleure manière qui nous permet d'évaluer le travail qu'ils font du moment qu'on peut reprendre la compétition d'un moment à l'autre. Nous sommes en train de faire tout notre possible pour que le groupe soit bien préparé en cas de



reprise de la compétition le 5 avril comme prévu par la FAF», nous a indiqué pour sa part le coach adjoint Karim Delhoum.

Ligue 1 CS Constantine : La direction commence à réfléchir à l'effectif de la prochaine saison

Ce n'est un secret pour personne. Depuis la prise en main des affaires du Vieux Club, le directeur général, Rachid Redjradj, tout en s'attelant à la restructuration de l'administration, avait déjà commencé à réfléchir à l'effectif de la prochaine saison, que ce soit en termes de libération de joueurs ou de nouvelles recrues. Une mini purge avait été opérée lors de la trêve hivernale avec, notamment, le départ du gardien Meziane, ainsi que la «rétrogradation» obligée en équipe réserve, faute d'accord de résiliation à l'amiable, de joueurs engagés par l'ancien manager général, Adlène Boukhdenna, à l'image de Balegh, Herida et Bourekab. Cela dit, et au vu de la production des poulains de Karim Khouda ces dernières semaines, il y a unanimité, tant chez les staffs technique et administratif que dans les rangs des supporters, sur le fait que le CS Constantine, s'il aspire à jouer les premiers rôles la saison prochaine, doit se délester d'une bonne partie de ces joueurs, en ce sens qu'entre la masse salariale de l'effectif, l'une des plus élevées du championnat national (3,4 milliards de centimes), et les performances de l'équipe, l'écart est, pour le moins, considérable. D'ailleurs, des sources proches de la direction ont fait état de contacts avancés avec des éléments évoluant aussi bien en ligue professionnelle qu'en division amateur, lesquels devront signer leurs contrats à la reprise de la compétition. Comme principal critère, les bailleurs de fonds ont fixé un rapport qualité-prix avantageux pour l'équipe et les caisses du club, ce qui a été rarement le cas depuis l'instauration du professionnalisme, et plus particulièrement depuis l'arrivée de Tassili Airlines, en 2012, puis l'ENTP à partir de 2016. Autre sujet de préoccupation pour Redjradj, les joueurs en fin de contrat, en premier l'international Houcine Benayada, ciblé par le Zamalek Sporting Club, de même que le meilleur attaquant de la phase retour, Ismaïl Belkacemi, qui aurait des touches du côté de l'Arabie Saoudite, et dont la prolongation du bail est loin d'être acquise. Quoi qu'il en soit, les prochaines semaines nous en apprendrons davantage sur la stratégie adoptée par la nouvelle direction, qui semble vouloir faire preuve d'anticipation et éviter ainsi les erreurs du passé.



AS Monaco Slimani, de retour au Sporting ?

En fin de contrat avec Leicester City et en difficulté avec son entraîneur à Monaco, l'attaquant international Algérien Islam Slimani pourrait bien jouer sous les couleurs d'un autre club la saison prochaine. Auteur d'une belle saison avec Monaco malgré des problèmes avec Moreno, Islam Slimani se trouve dans le viseur de son ancien club Sporting Lisbonne selon Ojogo. Les dirigeants du club de Lisbonne, qui est hors course pour le titre au Portugal, veulent renforcer l'équipe par des anciens joueurs qui ont connaissance du club, dont Islam Slimani qui était le buteur du club il y a quelques saisons. Pour rappel, Slimani était proche de signer au Sporting la saison dernière mais les dirigeants de Leicester n'ont pas trouvé un accord.



Real Betis Mandi attentif à l'intérêt des clubs européens ?

Le champion d'Afrique Algérien, Aissa Mandi, serait attentif à l'intérêt de quelques clubs européens en prévision du prochain mercato d'été selon les informations d'Estadio Deportivo. Le défenseur central est sous contrat avec le Real Betis jusqu'en juin 2021. Il aurait entamé des discussions avec la direction de son club concernant une prolongation. Toutefois, l'ancien capitaine du Stade Reims n'a toujours pas donné son accord pour un nouveau contrat avec le club Espagnol. Le média hispanique indique qu'Aissa Mandi ne ferme aucune porte pour le moment.

USM Alger Les joueurs appliquent convenablement le programme qui leur a été tracé

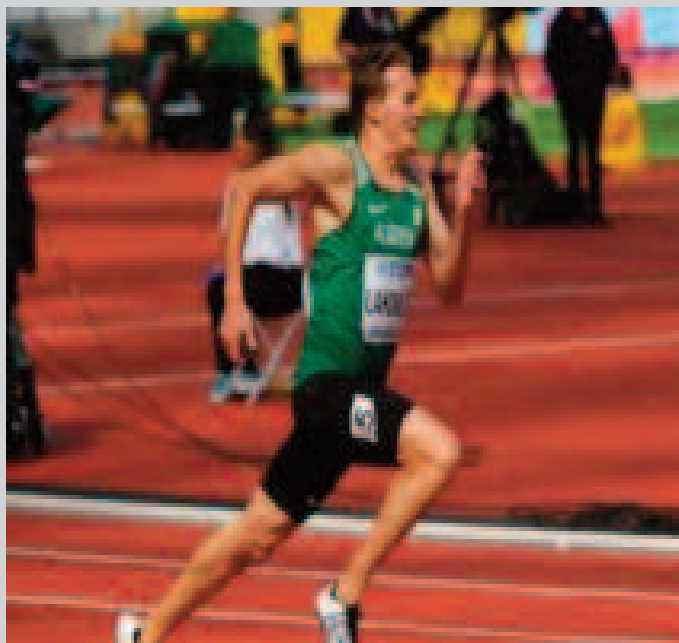


Alors que les entraînements collectifs et toutes les activités sportives ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre, le staff technique de l'USMA a tracé un programme de travail aux joueurs pour qu'ils s'entraînent d'une manière individuelle, et ce depuis jeudi passé. Selon les informations qui nous sont parvenues, le staff technique du club va préconiser un autre programme à Chita et consorts qu'il va leur remettre aujourd'hui. Pour en savoir plus, nous avons pris attache avec le premier responsable du staff technique du club Mounir Zeghdoud. Il nous a fait savoir que lui et son staff suivent les joueurs et sont en contact permanent avec eux, tout en affirmant que ces derniers travaillent sérieusement. «Comme vous le savez, on a préconisé un travail aux joueurs pour qu'ils s'entraînent d'une manière individuelle. On ne veut rien laisser au hasard et c'est la raison pour laquelle on les appelle tous les jours. Autrement dit, on est en contact permanent avec eux. D'après ce que j'ai constaté, ils travaillent sérieusement et appliquent convenablement le programme qui leur a été tracé. Il y a même des joueurs qu'on a trouvés en plein entraînement lorsqu'on les a appelés et ça fait vraiment plaisir. C'est d'ailleurs dans leur intérêt afin de garder leur forme physique», a-t-il indiqué, et d'ajouter : «Ca fait presque une semaine que les joueurs appliquent le pro-

gramme du travail qu'on leur a préconisé. Aujourd'hui, on va leur remettre un nouveau programme qu'ils doivent appliquer à la lettre. Mon staff et moi travaillons en étroite collaboration et j'espère que les joueurs seront dans une très bonne forme lorsqu'ils vont reprendre les entraînements collectifs.» Poursuivant sa déclaration, Mounir Zeghdoud n'a pas manqué de dire que les entraînements collectifs manquent énormément aux joueurs. C'est ennuyeux pour eux de s'entraîner d'une manière individuelle, mais ils doivent faire avec, tout en espérant que la situation sanitaire dans notre pays va s'améliorer dans les prochains jours. «C'est clair, les entraînements collectifs manquent énormément aux joueurs. Lorsqu'ils se retrouvent chaque jour au stade, ils travaillent dans une grande ambiance et avec un moral gonflé à bloc. Je sais que c'est ennuyeux pour eux de s'entraîner d'une manière individuelle, mais ils doivent faire avec et c'est tout. Face à la propagation du coronavirus, on doit tous étes soumis au confinement, tout en appliquant l'adage qui dit ; mieux vaut prévenir que guérir. La vie et la santé des personnes passent avant tout. Pour le moment, on ignore quand les entraînements collectifs vont reprendre. De notre côté, on doit s'adapter à la situation, on n'y peut rien. J'espère que la situation sanitaire dans notre pays va s'améliorer dans les prochains jours», a-t-il conclu.

Report des JO/Athlétisme: Abdelmalik Lahoulou : « Avoir plus de temps pour une meilleure préparation »

Le champion d'Afrique du 400 m haies, l'Algérien Abdelmalik Lahoulou, s'est réjoui du report pour un an des Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), estimant qu'il aura désormais assez de temps pour préparer cette échéance importante. "En apprenant la nouvelle mardi, j'étais très content d'autant que la préparation a été interrompue subitement depuis quelques mois déjà. Je me trouvais aux Etats-Unis quand l'épidémie avait commencé à s'étendre. J'ai dû suspendre mes entraînements et rentrer en Algérie. Ce report va me permettre d'avoir plus de temps pour préparer ces JO", a indiqué Lahoulou. Le Comité international olympique (CIO) a annoncé mardi sa décision de reporter au plus tard à l'été 2021 les JO-2020 de Tokyo qui devaient se dérouler initialement du 24 juillet au 9 août, en raison du Covid-19 qui a touché pratiquement le monde entier. "J'étais contre le maintien des JO pour 2020. J'ai commencé ma préparation en décembre aux USA avec un groupe de haut niveau sous la conduite de l'entraîneur Bershawn Jackson, mais tout s'est arrêté. J'étais très à l'aise là-bas, on faisait du bi-quotidien tout en me concentrant pleinement sur le travail, contrairement en Algérie, où il y a peu de moyens pour une préparation de haut niveau", a-t-il ajouté. Invité à raconter son quotidien en cette période de confinement pour cause du Covid-19, Lahoulou a affirmé qu'il poursuivait tant bien que mal sa préparation : "Je me trouve actuellement à l'hôtel du stade 5-Juillet (Alger), j'ai reçu l'aval du ministère de la Jeunesse et des Sports pour m'entraîner seul au niveau du SATO. Je suis en contact permanent avec mon entraîneur américain, tout en le tenant au courant de mes chronos". Concernant la date de la reprise des entraînements et son retour aux Etats-Unis, le natif de Jijel a affirmé que rien n'a encore été décidé dans ce sens. "J'attends que la Fédération internationale (World Athletics) établisse un nouveau calendrier des compétitions pour voir plus clair. Mais probablement, la reprise des entraînements se fera pour moi à partir du 1er mai prochain". Avec le report des JO-2020, Lahoulou compte revoir ses ambitions à la hausse : "Désormais avec une année de plus de préparation, je cherche un podium aux JO-2020, c'est assez légitime. Je me suis classé à la 8e place aux derniers Championnats du monde de Doha-2019. J'ai senti depuis que j'ai progressé dans l'endurance, la technique et le rythme". Outre Lahoulou, deux autres athlètes algériens ont validé jusque-là leur billet pour le rendez-vous de Tokyo : Taoufik Makhloufi (800 et 1500m) et Bilal Tabti (3000m steeple). "Nous ne sommes que trois pour le moment, en attendant les autres. La raison ? Je pense qu'il s'agit d'un problème de gestion et surtout de financement, il y a aussi les problèmes de visa qui peuvent vous empêcher de vous préparer convenablement : il faut aller ailleurs pour progresser et espérer se qualifier aux JO. Avec la présence de Noureddine Morceli (secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite, ndlr), il connaît les besoins d'un athlète, je pense que les choses vont s'améliorer", a-t-il conclu.



Athlétisme : La forme des pistes pourrait être optimisée pour battre des records

La forme des pistes d'athlétisme pourrait être optimisée afin d'établir de nouveaux records, selon un modèle mathématique élaboré par des chercheurs français dont les travaux ont été publiés mercredi par Royal Society Open Science. Grâce à un modèle mathématique, Amandine Aftalion, du Centre national de la recherche scientifique au Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CNRS/EHESS), et Emmanuel Trélat, chercheur de Sorbonne Université au Laboratoire Jacques-Louis Lions (CNRS/Sorbonne Université/Université de Paris) ont démontré que la forme des pistes d'athlétisme pourrait être optimisée pour faire tomber des records. A prévoir donc : "des lignes droites plus courtes et des rayons plus grands", selon la revue scientifique. Actuellement, il existe trois types de pistes certifiées par les fédérations d'athlétisme : la piste standard, constituée de deux lignes droites de 84,3 mètres et de deux demi-cercles de 36,5 mètres de rayon, et deux types de pistes à anses de panier. Il est communément admis dans la communauté sportive que la piste standard permet les meilleures performances et qu'il est quasiment impossible de battre un record sur une piste à anses de panier. Conçue pour inclure un stade de football ou de rugby, ce type de piste possède des virages avec une courbure plus grande, la force centrifuge y est donc plus importante, notamment dans les lignes intérieures. Les stades multisports ne sont donc pas adaptés pour établir de nouveaux records sportifs et ils représentent un net désavantage pour les coureurs dans certains couloirs, d'après l'étude. Le modèle mathématique développé par Amandine Aftalion et Emmanuel Trélat couple la mécanique et l'énergie du coureur, notamment sa consommation maximale d'oxygène (VO2 max) et son stock d'énergie anaérobie, en les faisant intervenir dans un système d'équations différentielles reliant la vitesse, l'accélération la force de propulsion, le contrôle moteur et la motivation du coureur, ce qui permet de déterminer, à travers les coûts et les bénéfices, la meilleure stratégie de course. Ce modèle permettant d'évaluer les performances des coureurs, il offre la possibilité de calculer la géométrie optimale d'une piste et de prédire l'évolution des performances en fonction de sa forme. Pour une piste standard, il a notamment permis de montrer que des lignes droites plus courtes (60 mètres au lieu de 84,3 mètres) et des rayons plus grands (44,3 mètres au lieu de 36,5 mètres) pourraient améliorer de 4 centièmes de seconde le record du monde du Jamaïcain Usain Bolt sur 200 mètres qui n'a pas été battu depuis 10 ans, lit-on sur Royal Society Open Science. Et pour les pistes à anses de panier, qui doivent englober d'autres terrains de sports, ce modèle a mis en évidence qu'une nouvelle piste avec des lignes droites horizontales plus courtes et de petites lignes droites verticales pourraient améliorer les performances des coureurs.

JM Oran-2021: L'avenir de la 19e édition prochainement débattu par le CIJM



Conscient de l'impact que pourrait avoir le report de l'Euro de football 2020, ainsi que celui des Jeux olympiques 2020 sur la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM-2021) prévue à Oran, le Comité international de ces jeux (CIJM) tranchera prochainement sur l'avenir du rendez-vous oranais, a indiqué mardi le comité d'organisation local de cet événement. "La scène sportive observe des bouleversements au quotidien. Après le report de l'Euro de football 2020, aujourd'hui, c'est au tour des Jeux olympiques prévus initialement pour cet été aussi qui ont été renvoyés à une date ultérieure", lit-on dans un communiqué envoyé par le département médias du comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM). Et d'ajouter : "Cette situation impactera peut-être l'organisation des JM Oran-2021. Le CIJM se concertera avec les autorités algériennes, organisatrices des jeux, et se réunira prochainement pour prendre les décisions qui s'imposent". Signalant qu'il ne peut pour

le moment se prononcer "sur la suite qui sera réservée aux prochaines JM", le COJM a précisé, en outre, que "la sécurité et la santé des athlètes et autres acteurs des jeux seront au centre de toute décision du CIJM". Depuis quelques semaines, le monde fait face à la pandémie du Coronavirus qui a fait jusque-là des dizaines de milliers de victimes, contraignant les autorités dans différents pays à suspendre les compétitions sportives dans le cadre de mesures visant à lutter contre la propagation de ce fléau, rappelle-t-on. Prévus pour cet été, l'Euro de football, la Copa América et les Jeux olympiques de Tokyo ont été, entre autres grands événements sportifs internationaux, reportés. Les observateurs n'écartent pas l'éventualité de voir ces manifestations reprogrammées pour l'été 2021 ce qui pourrait influencer négativement sur les JM Oran-2021 aussi bien en matière de présence des meilleurs sportifs que sur le plan médiatique.

Bilel C

FAA: Les championnats d'Afrique 2020 reportés



Les championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus initialement du 24 au 28 juin 2020 à Alger, ont été reportés à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus, a indiqué mardi un communiqué de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). "Suite à l'ampleur de la pandémie et les mesures de confinement et de sensibilisation décidées par les pouvoirs publics, les deux instances sportives ont décidé de décaler ces championnats d'Afrique à l'été 2021.", lit-on dans le communiqué de la FAA. Cette décision

a été prise en commun accord entre la fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et la Confédération Africaine d'Athlétisme, alors que les nouvelles dates du déroulement de cet événement africain seront arrêtées ultérieurement, précise l'instance fédérale. Ce report intervient après le report officiel des Jeux olympiques de Tokyo à 2021 par le Comité Olympique International (CIO) et les autorités japonaises, en raison de la pandémie de coronavirus à travers le monde.

Comment expliquer la sensation de déjà-vu ?

Vous avez l'impression d'avoir déjà vécu une situation pourtant nouvelle ? Si la plupart des gens ont fait l'expérience de cette sensation de « déjà-vu », son explication scientifique n'est pas encore très claire. La sensation de déjà-vu s'observe plus souvent chez des personnes jeunes, dans des situations de fatigue ou de stress. De nombreuses théories existent pour l'expliquer, certaines relevant du paranormal : souvenir d'une vie passée, prémonition... Des scientifiques ont aussi essayé de percer ce mystère pour trouver des explications plus rationnelles.

La sensation de déjà-vu chez les personnes épileptiques

Le déjà-vu a notamment été étudié chez des personnes épileptiques car c'est un symptôme qui est fréquent lors des crises. En effet, pendant une crise d'épilepsie, l'activité électrique de certains neurones est altérée. Ce dysfonctionnement se répand dans le cerveau et l'activation électrique touche les lobes



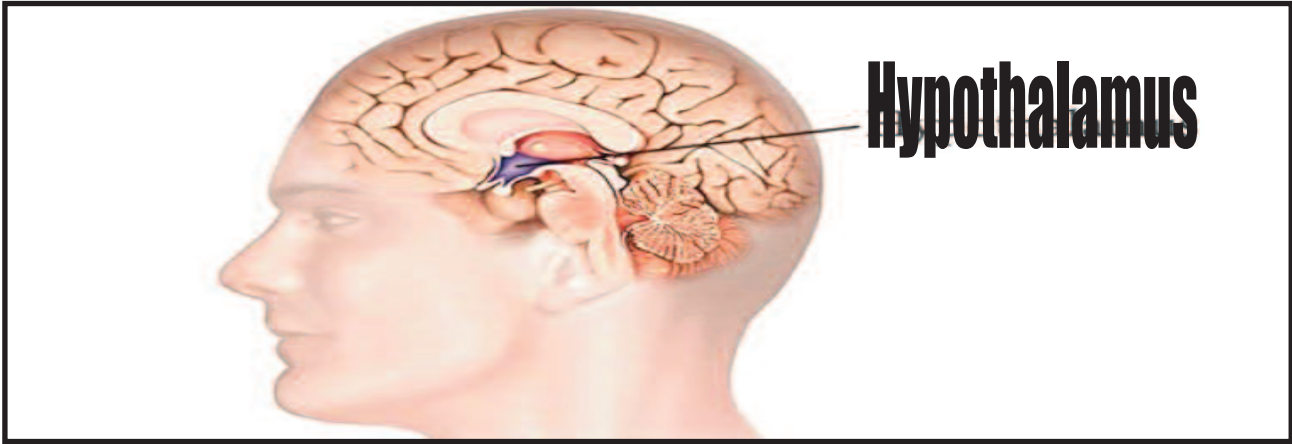
temporaux médians. Cette perturbation électrique génère une sensation de déjà-vu au début de la crise. La région responsable de cette sensation chez les épileptiques est la région rhinale, située sous l'hippocampe. Ainsi, dans une recherche parue en 2012, des chercheurs français ont réussi à stimuler la sensa-

tion de déjà-vu chez des patients épileptiques en stimulant le cortex rhinal. Mais qu'en est-il des personnes qui ne sont pas épileptiques ? Soit des décharges électriques comparables ont lieu dans le lobe temporal en absence d'épilepsie, soit le déjà-vu relève d'autres processus.

Le rôle des aires frontales du cerveau

En 2016, des chercheurs de l'université St Andrews (Royaume-Uni) ont décrit, lors d'un congrès sur la mémoire, des scanners de personnes qui expérimentaient une

sensation de déjà-vu. Pour créer cette sensation, les chercheurs leur ont présenté une liste de mots qui avaient un lien entre eux (oreiller, lit, nuit, rêve...) sans le mot-clé reliant tous ces mots (sommeil). Les chercheurs ont demandé aux participants s'ils avaient entendu des mots commençant par « s » et ceux-ci ont répondu par la négative. Quand plus tard on leur a demandé s'ils avaient entendu le mot « sommeil », ils se souvenaient qu'ils ne l'avaient pas entendu mais, en même temps, le mot leur était familier : ils avaient une sensation de déjà-vu. L'équipe a réalisé des IRM des cerveaux des 21 volontaires et montré que les aires impliquées dans la mémoire, comme l'hippocampe, n'entraient pas en jeu dans le phénomène. En revanche, les aires frontales du cerveau, qui jouent un rôle dans la prise de décision, étaient activées. Une hypothèse est que les régions frontales du cortex vérifient les mémoires et envoient des signaux en cas d'erreur quand il y a un conflit entre l'expérience vécue et ce que nous croyons avoir déjà vécu.



L'hypothalamus est une petite région située au cœur du cerveau, qui sert de pont entre le système nerveux autonome et le système endocrinien. Il est en effet impliqué dans la régulation de grandes fonctions comme la faim, la soif, le sommeil ou la température corporelle. Il est aussi impliqué dans le comportement sexuel et les émotions. Ses fonctions endocrines (sécrétion de neurohormones) entraînent la régulation de la fonction endocrine de l'hypophyse, la glande située dessous. Les hormones sécrétées par l'hypothalamus ont toutes, ou presque, une influence sur la production des hormones hypophysaires : -la dopamine inhibe la production de prolactine ; -l'hormone thyroïdienne (TRH) stimule la

production de thyroïdostimuline (TSH) ; -la somatostatine (GH-RH) permet la libération de l'hormone de croissance somatotrophine (STH) ; -la somatostatine (GH-RIH) inhibe le largage de la STH ; -la gonadolibérine (ou GnRH) est responsable de la synthèse et de la sécrétion de la FSH et de la LH (hormones) ; -la corticolibérine (CRH) favorise la production d'hormone corticotrope (ACTH) ; -l'ocytocine (impliquée dans les contractions utérines, la lactation et l'attachement) et la vasopressine (une hormone antidiurétique) sont synthétisées par l'hypothalamus mais libérées par l'hypophyse dans la circulation sanguine.

Structure de l'hypothalamus

L'hypothalamus est de petite taille (quelques centimètres cubes) et constitué de nombreuses paires de noyaux formés de cellules nerveuses, situées sous le thalamus et au-dessus de l'hypophyse. Une petite tige relie d'ailleurs l'hypophyse à l'hypothalamus, la tige pituitaire. Les neurones de l'hypothalamus synthétisent les différentes hormones et les libèrent dans un premier réseau de capillaires qui se rassemblent pour former une veine, le système porte hypothalamo-hypophysaire. Celui-ci transporte les hormones de l'hypothalamus vers l'hypophyse, où les hormones sont relarguées par un deuxième réseau de capillaire pour activer les neurones hypophysaires.

Calorie



L'a calorie est beaucoup utilisée en diététique pour quantifier l'énergie apportée au corps par les aliments ingérés.

Calories des aliments

-Un gramme de lipide apporte 9 kcal.
-Un gramme de protéine apporte 4 kcal.
-Un gramme de glucide apporte 4 kcal.
Toutefois, l'apport calorifique d'un aliment ne permet pas, en soi, de savoir s'il fait grossir ou pas. Ainsi, une cuillerée à café de chocolat représente autant de calories qu'une orange...

Besoins caloriques par jour

Les besoins quotidiens en calories varient selon le sexe, l'âge, la corpulence, le type d'activité, la dépense physique et l'état général de santé. Les diététiciens s'accordent à dire qu'entre 20 et 60 ans, 1.800 à 2.200 kcal par jour sont nécessaires à une femme. Alors qu'un homme devra, en moyenne, en consommer 2.400 à 2.700. Deux tiers de ces calories sont liés au fonctionnement du corps (activité du cerveau et du cœur, maintien de la température du corps, mouvements respiratoires, digestion). La troisième part est attribuée aux activités physiques. Ainsi, un individu de 60 kg brûle 500 kcal lors d'une course d'une heure. Si les calories consommées dépassent celles apportées par l'alimentation, alors le corps va puiser dans ses réserves de graisse : on maigrit.

La calorie en physique

À la base, la calorie est une unité d'énergie utilisée en physique. Elle correspond à l'énergie nécessaire pour chauffer de 14,5 °C à 15,5 °C un gramme d'eau sous une pression d'une atmosphère. Cette quantité d'énergie, inventée en 1826 par Nicolas Clément, n'est pas utilisée dans le système international, car trop incertaine. On lui préfère le joule (J). Les mesures expérimentales donnent entre 4,1852 J et 4,1858 J pour une calorie.

L'OMS demande une stratégie offensive pour dévier la trajectoire de Coronavirus

S'e défendre dans un premier temps mais maintenant passer à l'offensive, ce sont les préconisations de l'OMS qui exhorte les pays à mettre en place une autre stratégie afin de combattre la pandémie de Covid-19. Le confinement n'est plus suffisant. La pandémie de coronavirus « s'accélère » mais sa trajectoire peut être modifiée, a estimé lundi dernier l'Organisation mondiale de la Santé, appelant les pays à passer à « l'attaque » en testant tous les cas et en plaçant en quarantaine leurs proches contacts. « Plus de 300.000 cas de Covid-19 ont été signalés à ce jour. C'est déchirant. La pandémie s'accélère, [mais] nous pouvons changer [sa] trajectoire », a déclaré le directeur général de l'OMS,

Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève. Il a fallu 67 jours pour atteindre les 100.000, onze jours pour atteindre les 200.000 et seulement quatre jours pour atteindre les 300.000 cas, a-t-il détaillé.

Le confinement n'est plus suffisant

« Mais ce qui importe le plus, c'est ce que nous faisons. On ne peut pas gagner un match de football uniquement en défendant. Il faut aussi attaquer, a souligné le patron de l'OMS. Demander aux gens de rester chez eux et [établir] d'autres mesures de distanciation physique sont un moyen important de ralentir la progression du virus et de

gagner du temps, mais ce sont des mesures de défense qui ne nous aideront pas à gagner. Il faut tester chaque cas suspect, isoler et soigner chaque cas confirmé et suivre et mettre en quarantaine chaque contact étroit. » . Le directeur exécutif du Programme pour les urgences de l'OMS, Michael Ryan, a appelé pour sa part les pays à profiter de la nouvelle fenêtre de tir, qui s'est ouverte grâce aux mesures de distanciation physique et de confinement, notamment en dépistant tous les cas suspects. Le chef de l'OMS a toutefois reconnu que certains pays étaient confrontés à une pénurie de moyens et a invité la communauté internationale à accroître les capacités.

Mila : Saisie de 78.000 dinars en faux billets et arrestation de trois individus dans la commune de Bouhatem

Les éléments de la sûreté de daïra de Bouhatem (Mila) ont démantelé un réseau criminel de faux-monnayeurs composé de trois (3) individus et saisi un montant de 78.000 dinars en faux billets. Cette opération a été menée suite à des renseignements faisant état de trafic de faux billets de banque par des individus suspects à bord d'un véhicule touristique dans la ville de Bouhatem.

Ainsi, la brigade de police judiciaire a mis sur pied un plan ayant donné lieu à l'arrestation des trois (3) membres du réseau criminel, âgés entre 17 et 33 ans, soulignant que la fouille des suspects a permis la récupération de 69.000 dinars ainsi qu'une arme blanche. Les investigations préliminaires ont démontré que ces billets de banque portaient le même numéro de série, a-t-on relevé, notant que les personnes impliquées ont été conduites au siège de la sûreté de daïra de Bouhatem pour poursuivre les démarches judiciaires. L'enquête diligentée par ce corps constitué a permis par la suite de récupérer une autre somme de 9.000 dinars en faux billets, mis en circulation dans les magasins commerciaux de la même ville, portant le montant total saisi, selon les services de sûreté de wilaya à 78.000 DA. Les faussaires ont été présentés au parquet du tribunal de Chelghoum Laid,



Lutte contre les narcotrafiquants Arrestation de 160 individus et traitement de 153 affaires relatives à la spéculation et à la fraude

ALGER - Les unités de la Gendarmerie nationale (GN) ont réussi, durant ces dernières 24 heures à traiter 153 affaires et à arrêter 160 individus pour pratiques spéculatives et fraude dans les produits alimentaires de large consommation. "Dans le cadre de la lutte contre la spéculation, le monopole et la fraude dans les produits alimentaires de large consommation et les produits parapharmaceutiques et dans le souci de mettre fin à ces pratiques criminelles des personnes exploitant la conjoncture actuelle, à savoir la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19), les unités de la GN ont réussi, ces dernières 24 heures, à traiter 153 affaires et arrêter 160 personnes". Lors du traitement de ces affaires, il a été procédé à la saisie d'une quantité de 48.000 paires de gants médicaux, 40,202 tonnes de farine, 33,03 tonnes de semoule, 28,8 quintaux de légumes secs, 12,64 quintaux de pattes alimentaires, 156 Kg de café, 3.900 œufs et 348 poulets, précise la source. Dans ce cadre, la GN invite les citoyens à "participer activement à la lutte contre les différents types de criminalité en signalant sans délai toute opération spéculative, monopolistique ou frauduleuse et toute infraction ou atteinte à l'intérêt public", rappelant les supports technologiques mis à la disposition des citoyens à cet effet, à savoir son numéro vert (1055) et le site de Pré-plaintes et renseignements en ligne (PPGN.MDN.DZ).

Ouargla : Saisie de plus de 50 quintaux de produits alimentaires destinés à la spéculation

Plus de 50 quintaux de divers produits alimentaires de large consommation, destinés à la spéculation, ont été saisis par les éléments de la sûreté urbaine de Rouissat (Ouargla), a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire. Retenue au titre du plan sécuritaire de lutte contre les différentes formes de spéculation sur les produits alimentaires de large consommation, l'opération intervient suite à des informations parvenues aux services de sûreté faisant état de stockage par deux personnes d'importantes quantités de produits alimentaires dans un hangar dans la commune de Rouissat. Les services de police, munis d'un mandat du Procureur de la République du tribunal d'Ouargla, ont opéré une perquisition des lieux où ils ont la main sur la marchandise sus-indiquée. Un dossier pénal a été constitué contre les mis en cause avant leur présentation à la justice pour statuer sur leur cas.



Accidents de la circulation : 3 morts et 2 blessés en 24 heures

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et deux (2) autres ont été blessées dans cinq (5) accidents de la circulation enregistrés durant la dernière 24 heures au niveau national, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Bouira où une (1) personne est décédée et deux (2) autres ont été blessées suite à deux (2) accidents de la route survenus au niveau des communes de Lakhdaria et Djebahia. Par ailleurs, une (1) personne est décédée intoxiquée au monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage à Sétif, tandis que neuf (9) autres personnes ont été secourus suite à l'inhalation du même gaz émanant d'appareils de chauffages et chauffe-eaux à Bordj Bou Arreridj, Naâma et Médéa

Naâma 3 narcotrafiquants arrêtés et 611 kg de kif traité saisis

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté en coordination avec les services des Douanes à Naâma (2ème Région militaire), le 24 mars 2020, trois (3) narcotrafiquants saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 611 kilogrammes». Dans le même cadre, "un détachement de l'ANP a arrêté en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale à Sétif en (5ème RM), huit (8) narcotrafiquants et saisi 85.290 comprimés psychotropes, quatre (4) véhicules et une somme d'argent s'élevant à quatre (4) milliards de centimes, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont appréhendé, à El-Tarf et Constantine (5ème RM), huit (8) narcotrafiquants en possession de 8.076 comprimés psychotropes. Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont arrêté, lors d'opérations dis-



tingentes menées à Djanet (4ème RM) et Tamanrasset (6ème RM), 223 individus et saisi 35 groupes électrogènes, 21 marteaux piqueurs et 1.600 litres de carburants destinés à la contrebande". D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé, en coordination avec les services de la Sûreté nationale à Adrar (3ème RM), trois (3) contrebandiers et saisi 114,9 tonnes de denrées alimentaires. De même, vingt-sept (27) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In-Amenas (4ème RM)".

Oran Les cambrioleurs des magasins arrêtés Bethioua

Une bande de malfaiteurs composée de 4 individus âgés entre 20 et 22 ans et impliquée dans les cambriolages des magasins vient d'être mise hors d'état de nuire par les services de la Sûreté de daïra de Béthioua. Parmi les mis en cause un repris de justice. L'enquête a été enclenchée à la suite de 4 plaintes déposées par des commerçants ayant été victimes des agissements de cette bande. Les mis en cause opéraient la nuit pour se faufi-

ler dans les magasins et s'emparer des objets trouvés. Ainsi, les investigations menées ont permis aux enquêteurs d'identifier l'un des membres de cette bande qui a été arrêté au centre-ville de Béthioua. Poursuivant leurs recherches, les policiers ont arrêté les 3 autres et récupéré un téléviseur de marque Condor et autres matériels utilisés dans les vols. Ils ont été présentés au tribunal et placés sous mandat de dépôt.

Tizi-Ouzou Saisie de plus de 18 qx de poulets impropres à la consommation...

Une quantité de 18,57 quintaux de poulet et de 2,8 quintaux de pois-chiches, impropres à la consommation, a été saisie par les services de la police à Tizi-Ouzou, dans le cadre des opérations de lutte contre la spéculation et la surenchère sur les produits de consommation durant cette période de pandémie de Coronavirus. La quantité de poulets avariés, a été saisie par les forces de police de la sûreté de daïra de Mekla, lors d'un contrôle routier. Les policiers "ont intercepté un camion frigorifique, chargé de viande aviaire (poulet), qui ne comportait pas de visa des services vétérinaires. Soumise à contrôle par les services vétérinaires, il s'est avéré qu'elle était impropre à la consommation". Cette marchandise a été détruite par enfouissement en présence des services compétents. Par ailleurs, les éléments du service de police générale et réglementation de la sûreté de wilaya qui ont effectué mardi, avec les services de la direction locale du commerce, un contrôle sur le terrain qui a ciblé les commerces de gros de produits alimentaires et autres, ont découvert une quantité de pois-chiches dont la date limite de consommation est dépassée. Durant cette opération, les contrôleurs ont constaté qu'un grossiste s'est livré à la vente d'un pro-

duit dont la date de consommation est arrivée à péremption, il s'agit d'une quantité de 12 sacs de pois chiche, d'un poids total de 280 Kg". Cette marchandise a été saisie et détruite et une procédure judiciaire et administrative a été engagée à l'encontre du grossiste.

... Et 5 700 comprimés psychotropes

Une quantité de 5 700 comprimés psychotropes destinée à la commercialisation a été saisie et deux individus arrêtés, courant de cette semaine à Tizi-Ouzou. Exploitant un renseignement faisant état d'un trafic de psychotropes dans la ville de Tizi-Ouzou et ses environs, les éléments de la police judiciaire sont parvenus à l'interpellation des deux dealers qui circulaient à bord d'un véhicule. Lors de leur arrestation, il a été découvert à bord du véhicule une quantité de 5 700 comprimés psychotropes, destinée à la vente ainsi qu'une somme d'argent revenue de la vente. Les deux individus, âgés de 30 et 31 ans et originaires de la wilaya de Tébessa, ont été présentés lundi devant le parquet de Tizi-Ouzou et mis en détention préventive pour détention et commercialisation illégale de produits psychotropes

La solution à www.lemondeadm.com

[illegible]

Démantèlement d'un réseau de déplacement de migrants clandestins du Sud vers le Nord

Un réseau impliqué dans l'organisation d'opérations de déplacement de migrants clandestins subsahariens du sud vers le nord du pays, moyennant des sommes d'argent, et la traite d'êtres humains, a été démantelé à Ghardaïa par les services de la Sûreté nationale, rapporte mercredi un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Au cours d'un contrôle routinier effectué à l'entrée nord de la ville de Ghardaïa, sur un bus effectuant la liaison Ghardaïa/Alger, les policiers ont appréhendé neuf (9) individus de différentes nationalités subsahariennes entrés illégalement en Algérie, indique le communiqué. L'enquête menée dans le cadre de cette affaire a permis l'arrestation du chauffeur, du receveur et un autre individu ayant des liens présumés avec l'organisation de la migration clandestine du Sud vers le Nord pour la somme de 3.000 DA par individu, est-il précisé. Présenté devant les instances judiciaires, les trois individus ont été sanctionnés d'une forte amende, selon le document, qui ne comporte aucune précision sur le sort réservé aux migrants clandestins. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les services de la DGSN pour lutter contre le phénomène de la migration clandestine et la traite des êtres humains.

H.M

Ouargla: Placement de 3.038 demandeurs d'emploi en 2019



Au moins 3.038 demandeurs d'emploi ont été placés en 2019 à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces placements, retenus dans le cadre du système dit "classique", ont été entrepris par l'antenne de wilaya de l'emploi (AWEM) dans le secteur économique notamment, ont indiqué les services de la wilaya dans un rapport d'activités de différents secteurs de 2019. Les statistiques du marché de l'emploi à Ouargla font ressortir un nombre de 4.882 offres d'emploi, pour 17.483 demandeurs inscrits, dont 4.187 universitaires, 7.015 diplômés de la formation professionnelles et 6.281 personnes sans qualification, a-t-on précisé. Concernant l'entrepreneuriat, 309 emplois directs ont été générés l'an dernier, grâce au financement de 102 micro-entreprises par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), selon la même source. Ces micro-entreprises sont réparties sur divers créneaux économiques, dont les services, le bâtiment et travaux publics, l'hydraulique, l'agriculture, l'industrie et l'artisanat, a-t-on signalé. L'antenne d'Ouargla de l'ANSEJ a fait état d'un total de 126 emplois créés dans 37 projets financés au titre des formules dites triangulaires (apport personnel, banque et ANSEJ) et bipartite (apport personnel et ANSEJ), en plus de 86 dossiers validés sur 366 déposés. Pour sa part, la CNAC a enregistré, durant la même période, la création de 183 emplois dans 45 micro-entreprises entrées en activité, alors que le nombre de dossiers approuvés a atteint les 68 sur un total de 454 dossiers déposés.

Kadiro Frih

22 décisions de fermeture administrative contre des commerçants

Vingt-deux décisions de fermeture administrative contre des commerçants activant dans différentes régions de la wilaya d'Ouargla ont été prises du 11 au 20 mars courant, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale du Commerce. Il s'agit de l'établissement de 16 décisions de fermeture pour absence de registre de commerce et hausse des prix de certains produits réglementairement fixés. Les autres décisions de fermeture administrative ont été prises pour absence d'hygiène et vente de produits alimentaires périmés, précise la source. Au moins 306 interventions de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes ont été effectuées à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla et se sont soldées par l'établissement de 24 procès-verbaux d'infractions et la saisie de produits divers impropres à la consommation, d'une valeur de plus de 305.000 DA, d'après les données de la direction du secteur. S'agissant des pratiques commerciales, il est relevé 141 infractions et un chiffre d'affaires dissimulé (non-facturation) de près de 18 millions DA. Les procès-verbaux (PV) d'infractions dressés à l'encontre des contrevenants seront transmis aux instances judiciaires compétentes pour y statuer.



Ghardaïa : Ruée sur les produits détergents et désinfectants



Massivement utilisés par les ménages, les détergents et désinfectants (javel, savon liquide, gel hydro-alcoolique) sont devenus des produits rares très demandés à Ghardaïa pour se prémunir contre la pandémie du coronavirus. Après celle sur les équipements de protection (masque, bavette et gants) la ruée cible les étagères des détergents désinfectants dans les magasins, épicerie et supérettes qui sont vidés par les citoyens préoccupés par l'épidémie de coronavirus. Les produits détergents s'écoulent comme des petits pains, indique un grossiste réputé au quartier Theniet El-Makhzen, avant de faire état d'une montée vertigineuse de la demande en cette période de "guerre" contre Covid-19. De nombreux clients expriment, pour leur part, leur inquiétude face à la hausse des prix entraînée par une pénurie de ces produits actuellement sous haute tension. Pour lutter contre la propagation du coronavirus, la quasi-totalité des habitants de Ghardaïa ont adhéré aux recommandations des autorités sanitaires, no-

tamment en matière d'hygiène et de désinfection des habitations et autres locaux commerciaux. Des opérations de désinfection et d'aseptisation sont menées dans les quartiers, les habitations, les mosquées, les administrations et entreprises publiques et les tribunaux, dans le cadre des mesures d'hygiène décidées par le gouvernement pour prévenir la propagation du Coronavirus. Ces opérations, qui avaient été entamées depuis l'apparition des cas de coronavirus en Algérie par les bureaux d'hygiène communaux, les éléments de la protection civile et de la sûreté nationale, les forestiers ainsi que les associations, touchent l'ensemble des établissements publics et privés, les zones d'habitation, les espaces publics ainsi que les rues et ruelles des différentes localités. La population a aussi été invitée par haut-parleurs à se confiner à domicile et à observer les strictes mesures d'hygiène pour se mettre à l'abri de la menace du coronavirus.

Hadj M

Initiatives de solidarité de l'Université Kasdi Merbah au profit des structures hospitalières



Des initiatives de solidarité ont été lancées par l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) en vue de soutenir les structures hospitalières en cette période marquée par la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), a-t-on appris hier auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. Ainsi, un laboratoire de la Faculté de Mathématiques et des Sciences des Matériaux à l'UKMO a réussi à préparer un produit désinfectant afin de le mettre à la disposition des hôpitaux. Menée en groupe d'académies, selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette opération s'inscrit dans le cadre de la contribution de l'Université à la lutte contre la propagation du coronavirus, a-t-on signalé à l'UKMO. La direction de l'UKMO a, en outre, appelé les enseignants à la renonciation totale ou partielle de leur prime de rendement, de manière volontaire et non obligatoire, au profit des structures hospitalières dans le but de les aider face à cette conjoncture sensible que traverse le pays et provoquée par la pandémie de COVID-19, lit-on dans

un communiqué rendu public sur sa page Facebook officielle. Les enseignants intéressés par l'initiative sont invités à s'inscrire avant le 26 mars courant, est-il ajouté. Outre des campagnes de sensibilisation sur les risques de la propagation du coronavirus et les moyens de prévention, notamment les précautions à prendre et les bonnes habitudes quotidiennes d'hygiène à adopter, d'autres actions traduisant les bonnes valeurs de citoyenneté et de solidarité ancrées dans les traditions de la société algérienne ont été organisées ces derniers jours à Ouargla. Initiées par les services communaux, la Sûreté nationale et la Protection civile, avec le concours de certaines associations locales et des bénévoles, des campagnes de désinfection ont touché plusieurs artères, espaces et établissements publics, y compris des hôpitaux, afin d'éviter la propagation du virus. D'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour cette campagne visant à contenir le rythme de la propagation de la pandémie de COVID-19, en assurant un milieu urbain sain et propre.

K.F

Saisie de 80 quintaux de farine à Hai Nedjma

Quatre-vingt (80) quintaux (qx) de farine stockés dans un local à Hai Nedjma (ex Chetelbo) ont été saisis par les services de contrôle de la wilaya d'Oran, a-t-on appris mardi du directeur local du Commerce. L'opération, menée conjointement avec les services de police, entre dans le cadre des mesures prises par les pouvoirs publics pour juguler le phénomène de spéculation dans les produits alimentaires de base, dans un contexte marqué par la lutte contre la propagation du coronavirus, a indiqué Ahmed Belarbi. Le responsable a rappelé que les services de contrôle, en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale, ont saisi dimanche 348,95 qx de farine, 1.095 litres d'huile de table ainsi que des produits alimentaires et détergents dissimulés dans un local à des fins de spéculation. La marchandise saisie a été remise au Croissant rouge Algérien (CRA), a-t-il fait savoir. Le bilan de la direction régionale du Commerce d'Oran fait état d'une saisie de 16,2 quintaux de farine stockée au niveau d'un local à Ain El Kihel (Ain Temouchent), de même qu'une saisie de 280 quintaux de produits alimentaires stockés par un commerçant ambulant à Ain Tédélès (Mostaganem). Les services de contrôle ont procédé également à la saisie à Remchi (Tlemcen), de 13,65 quintaux de différents produits alimentaires, dont 468 litres d'huile de table destinés à la revente, ainsi que 126 kilogrammes de viandes impropres à la consommation, a-t-on relevé de même source.



L.K

Mise à disposition de 3 000 masques par la Chambre de l'artisanat et des métiers

La Chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran a mis 3.000 masques de protection à la disposition de la Direction locale de la santé et de la population, a-t-on appris mardi du directeur de la CAM. Les masques ont été conçus par sept (7) artisans bénévoles activant dans le domaine de la couture et du tissage afin de contribuer dans les efforts conjugués pour faire face à la propagation de la pandémie du Coronavirus, a souligné Nouredine Mehtar, ajoutant que cette initiative de solidarité est lancée en coordination avec les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et après consultation de la Direction de la santé et de la population d'Oran. L'opération de fabrication de ce type de produits de protection se poursuivra chaque fois que la matière première appropriée est disponible, selon la même source, sachant que la qualité du tissu utilisé dans la couture des masques est faiblement disponible, en plus du fait que les magasins de vente du tissu sont fermés, sans omettre les difficultés du transport et déplacements des artisans pour participer à l'initiative en raison de la conjoncture sanitaire actuelle.



L.K

Mascara : Des aides alimentaires du CRA à 120 familles nécessiteuses



Le comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA) a fourni des aides alimentaires à 120 familles nécessiteuses des communes de Fraguig et Sedjrara, a-t-on appris mardi de son responsable, Benali Derir. Le comité de wilaya du CRA a lancé, cette semaine, une action de solidarité en faveur des familles démunies de plusieurs communes de la wilaya, parallèlement à la sensibilisation sur la prévention contre le coronavirus, a indiqué le responsable. Ainsi, dans les deux premiers jours de cette opération de bienfaisance, des denrées alimentaires, des détergents et des produits de désinfection ont été remis à 120 familles des communes de Fraguig et Sedjrara, a-t-on fait savoir. M. Derir a ajouté que la caravane du CRA comprend des bénévoles qui distribuent des dépliants et publications sur le virus et les moyens de sa transmission avec le concours d'un médecin bénévole, qui fournit des conseils aux familles sur le mode de prévention du virus. Il est prévu que cette action de solidarité touche des communes éloignées de la wilaya de Mascara pour leur fournir des aides collectées auprès des instances et des bienfaiteurs.

CNAS: Des mesures d'assouplissement au profit des assurés sociaux

Face à l'épidémie du coronavirus et au danger encouru, la caisse nationale des assurances sociales de la wilaya d'Oran assouplit ses prestations au profit de ses assurés sociaux et ayants-droit. Ainsi, pour éviter tout déplacement de l'assuré, celui-ci peut bénéficier à distance des prestations et services tous les jours de la semaine H24, a indiqué la responsable de la communication de la caisse en soulignant que pour les assurés sociaux dont la validité de la carte chifa devrait expirer le 31 mars celle-ci sera valable jusqu'à la fin avril 2020. Dans ce registre, la caisse invite les assurés à recourir à «l'espace EL-HANAA» afin de bénéficier à distance des prestations offertes par la CNAS dont l'attestation d'affiliation, le suivi du remboursement des produits pharmaceutiques, le relevé des indemnités journalières relatives à l'assurance et le dépôt des doléances. L'assuré peut accéder à cet espace soit en téléchargeant l'application EL-HANAA sur Android via la plateforme «Google Play Store», soit à travers le lien <https://elhanaa.cnas.dz>. A propos du contrôle médical, l'assuré social ou son ayant-droit est dispensé du contrôle médical, et ce jusqu'à la fin du mois d'avril. Ceci dit, les assurés ayant reçu des convocations pour un contrôle médical n'ont pas à se présenter aux services de la CNAS. Les travailleurs non salariés et les patrons peuvent recourir aux services des télé-déclarations et de télépaiement disponibles sur le portail électronique, indique-t-on. Notons par



ailleurs que d'importantes mesures ont été prises afin de lutter contre la propagation du virus à travers des actions de désinfection au sein de la CNAS et tous les centres payeurs et antennes relevant de la caisse. Des gels hydro-alcooliques sont distribués quotidiennement au personnel de la caisse afin de désinfecter les lieux tout en respectant la distance d'un mètre entre l'assuré et le fonctionnaire, a noté la responsable de la communication. La caisse nationale des assurances sociales -CNAS- de la wilaya d'Oran a démenti, hier, dans un communiqué parvenu à notre rédaction, les rumeurs circulant sur les réseaux sociaux faisant état que le DG de la caisse, en l'occurrence M. Mesli Lotfi, est atteint du coronavirus et qu'il risque de contaminer le reste du personnel. Une information vite démentie lit-on dans le communiqué et que la personne atteinte n'est autre que le neveu du DG. Celui-ci est arrivé dernièrement de France et a effectué des analyses qui ont attesté qu'il était atteint du virus pour être transféré par la suite au CHU d'Oran. Le communiqué précise que le DG de la caisse, y compris sa famille, n'étaient pas en contact avec le neveu et que ce dernier est descendu à l'hôtel depuis son arrivée de France.

Lehouari.K

Tlemcen: Des bus pour transporter le personnel du secteur de la santé

Les autorités de wilaya de Tlemcen ont réservé 24 bus pour le transport du personnel du secteur de la santé à leurs lieux de travail, suite à la suspension de l'activité des moyens de transport collectif dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus, a indiqué mardi un communiqué de la direction de la santé et de la population. Il s'agit de trois bus de transport du personnel du secteur de la santé à travers les quartiers de la commune de Tlemcen vers le CHU "Tedjini Damerdji", 8

autres à partir de la gare routière de Hai "Abi Tachfine3 de cette ville pour le personnel exerçant dans les structures sanitaires des communes de Sabra, Sidi Abdelli, Bensekrane, Maghnia, Ouled Mimoune, Hennaya et Ain Talout. Ainsi, 13 bus sont mis à la disposition des travailleurs du secteur des dairas de Sebdou, Ouled Mimoune, Sabra, Maghnia, Remchi, Hennaya, Ain Talout et Bensakrane. Cette initiative vise à assurer une pérennité des prestations des différentes structures sanitaires, a-t-on souligné.

Tissemsilt : Baisse du niveau du barrage "Koudiet Rosfa"

Le niveau du barrage "Koudiet Rosfa" dans la commune de Beni Chaib (wilaya de Tissemsilt), a baissé d'environ 12 millions de mètres cubes à cause de l'absence de pluies ces trois derniers mois, a-t-on appris hier du directeur de cette infrastructure hydraulique. "Faute de pluies depuis début décembre dernier, le niveau du barrage a diminué de 12 millions m³", a indiqué Kaddour Berbara, rappelant que la capacité de stockage de cet ouvrage est de 73 millions m³. "Le barrage avait quasiment atteint 100 % de sa capacité totale en novembre dernier, avant d'être impacté par l'absence de pluies, l'éva-

poration due à la chaleur observée notamment durant le mois de février et la hausse de la consommation d'eau potable", a expliqué le responsable. M. Berbara a toutefois affirmé que le niveau actuel de cet ouvrage hydrique, évalué à 61 millions m³, permet d'alimenter 17 communes et d'assurer les besoins de la wilaya pour une durée de deux années sans pluies. Quant au barrage "Bougara" dans la commune de Tissemsilt, il a maintenu son niveau à 10 millions m³ depuis début décembre dernier, et ce, en raison d'une faible exploitation de ses eaux dans le domaine de l'irrigation agricole, a-t-on signalé.

Le Tesla Model Y déjà mis à rude épreuve

Les livraisons du nouveau Model Y de Tesla ont débuté la semaine dernière aux États-Unis. L'occasion pour les premiers propriétaires de faire découvrir le SUV électrique et ses capacités dans les moindres détails. Après la présentation de son habitacle très spacieux et du système de rabattage des sièges arrière commandé depuis le coffre, on passe aux travaux pratiques avec plusieurs démonstrations des qualités routières du Model Y.



L'une des vidéos les plus spectaculaires est sans doute la séance de drift, ou dérapage contrôlé, réalisée par la chaîne YouTube Out of Spec Motoring. Pour y arriver, les essayeurs ont eu recours au « mode dyno » qui désactive tous les systèmes d'assistance à la conduite : antipatinage, système de contrôle de la stabilité et le freinage automatique d'urgence. Ce mode utilisé pour tester les véhicules sur un banc de puissance est évidemment fortement déconseillé sur route ouverte.

Out of Spec Motoring a également éprouvé le nouveau mode d'assistance « tout-terrain » du Model Y qui répartit le couple entre le train avant et le train arrière afin d'améliorer la traction lorsque l'adhérence est précaire. Là encore, cela semble très efficace.

Le OnePlus 8 Pro se dévoile... un peu plus

Attendu le 15 avril, le OnePlus 8 Pro se dévoile enfin via des photos dérobées. Coup d'œil sur le design du fleuron de la marque.

Après l'annulation du MWC de Barcelone et de toutes autres manifestations en raison du coronavirus, l'activité mondiale de la high-tech fonctionne au ralenti. Cela n'empêche pas les constructeurs de smartphones de continuer à présenter et à plancher sur leurs prochains modèles. C'est le cas de OnePlus qui est coutumier de commercialiser une nouvelle itération de son mobile durant le printemps. Ainsi, la série OnePlus 8, dont les détails sont distillés depuis plusieurs semaines sera présentée le 15 avril 2020 via une conférence de presse en ligne. En attendant, différentes fuites permettent de tirer le portrait des futurs mobiles de la série et notamment son fleuron, le OnePlus 8 Pro. Les dernières en date reposent sur des clichés apparus sur le site PC-Tablet. Elles dévoilent l'allure du smartphone. On peut constater que sur l'écran du 8 Pro, les bordures sont pratiquement inexistantes et que le module à selfies est constitué d'un très discret trou en haut à gauche. Il est placé de façon à donner l'impression d'être fusionné avec la zone de notifications. Le petit module escamotable apparu avec le 7 Pro disparaît donc.

Quatre capteurs photo au dos

L'écran est légèrement incurvé sur ses bordures et le « menton » du mobile est un peu plus épais. Sur le dos, les trois capteurs photos que l'on peut voir reprennent l'alignement vertical que l'on trouvait sur le OnePlus 7T Pro. En revanche, on distingue un quatrième capteur photos. Les rumeurs indiquent qu'il s'agirait d'un module dédié à la profondeur de champ. Pour le reste, les informations qui circulent indiquent que ce OnePlus 8 Pro disposerait d'un écran de 6,7 pixels (3.180 x 1.440 pixels) avec rafraîchissement de 120 Hz. Des rumeurs évoquent déjà un ticket d'entrée à 800 euros pour ce mobile qui se hausserait au niveau du Samsung Galaxy S20+ et de l'iPhone 11 Pro.

RCS

RCS est l'abréviation de Rich Communication Services. Il s'agit du nouveau protocole de messagerie mobile défini par le consortium international GSMA. Il vise à remplacer le SMS et le MMS, dont l'usage sur smartphone est en baisse régulière depuis plusieurs années. Le RCS s'inspire des messageries instantanées comme Whatsapp et offre de nombreuses fonctionnalités non disponibles avec les SMS. Il permet notamment de réaliser des conversations privées ou en groupe, de transférer des fichiers, de partager du contenu multimédia ou une position géographique, de réaliser des appels vocaux et vidéo. Pour cela, il se différencie de son prédécesseur en n'utilisant pas les réseaux GSM mais en s'appuyant sur les technologies 4G et le Wi-Fi. Si l'un des deux correspondants n'est pas équipé d'un périphérique ou d'une connexion compatible, le message est automatiquement transformé en SMS.

Le RCS sur Android, une réponse de Google à la messagerie enrichie iMessage sur iOS.

Le RCS, bien qu'ouvert à toutes les plateformes et à tous les opérateurs, se place comme un concurrent d'iMessage pour Android. En effet, sa force est de permettre la transmission de messages enrichis, sans nécessiter de passer par une application tierce ni de s'inscrire à un service en ligne. À la différence du service de messagerie avancé présent sur l'OS de la marque à la pomme, le RCS n'est chiffré de bout en bout. Cependant, Google, qui est le principal acteur dans le développement de cette technologie, a annoncé supprimer automatiquement les messages de ses serveurs, dès lors qu'ils étaient transmis avec succès à leur destinataire. Pour profiter du RCS, il est nécessaire d'activer les fonctionnalités de chat dans les paramètres de l'application Google Messages et d'inscrire son numéro de téléphone mobile sur les serveurs RCS.

B.Meriem

Quelles sont les techniques utilisées par les Black Hat pour manipuler les moteurs de recherche ?



Allant à l'encontre des directives de Google pour les webmasters, voici les principales techniques employées par les Black Hat pour induire en erreur les moteurs de recherche :

- Utiliser du texte ou des liens cachés.
- Automatiser des commentaires sur des blogs.
- Utiliser des techniques d'occultation ou ne faites pas de redirections interdites.
- Charger les pages de mots-clés non pertinents et répétitifs.
- Payer un site pour qu'il génère des liens vers votre propre site.
- Créer des pages, sous-domaines ou domaines

multiples dont le contenu est répétitif entre eux.

- Utiliser le SEO négatif, c'est-à-dire créer des avis négatifs sur les pages web de ses concurrents.

- Utiliser le Cloacking. Il s'agit de créer des pages visibles uniquement par les robots des moteurs de recherche, qui n'ont que peu ou pas de contenu original, et ne servent qu'à faire remonter le site dans les résultats.

Les sanctions pour ceux qui commettent ces infractions sont sévères. Si elles sont détectées, les sites qui ont utilisé ces techniques sont bannis à jamais des moteurs de recherche.

Blackhat



Blackhat est le terme employé pour désigner des hackers mal intentionnés sur le web. Ces derniers utilisent leurs compétences en informatique pour pirater et nuire à des particuliers, des entreprises ou des gouvernements. À l'opposé de ces personnes recourant à des techniques illégales, les White hat sont des hackers bien intentionnés, qui travaillent généralement dans la cybersécurité. Certains blackhat se sont d'ailleurs vu offrir des postes dans des sociétés de sécurité informatique suite à leurs actions malveillantes, les faisant ainsi basculer du côté des White hat. Le monde du SEO suit la division en Black hat et White hat. Les White Hat (chapeaux blancs), suivent les directives de Google

et autres moteurs de recherche. La seconde partie se compose des Black Hat (chapeaux noirs) qui explorent les failles des algorithmes des moteurs de recherche pour améliorer leur positionnement sur les pages de résultats, en utilisant des techniques mal intentionnées. Google essaie toujours d'offrir aux utilisateurs le résultat le plus pertinent pour leur recherche. On estime que Google se base sur environ 200 paramètres pour définir le positionnement d'un site pour chaque mot-clé. Le terme « Blackhat » dans le SEO ainsi désigne un ensemble de techniques tendant à manipuler les principaux paramètres pour tromper les moteurs de recherche.

Demain, des villes économes en énergie

Demain plus des deux tiers de la population mondiale vivront en ville. Pour soutenir cet accroissement démographique, nos zones urbaines devront devenir économes en énergie. Et compter sur des modes de vie, des architectures et des technologies innovantes pour satisfaire les besoins de leurs habitants de manière durable. Selon l'Organisation des Nations unies, six milliards de personnes vivront dans une zone urbaine à l'horizon 2050. Certaines villes ont déjà un pied dans le futur. Dans l'optique de satisfaire les besoins grandissants de leurs habitants, elles testent déjà les technologies qui, de

main, leur permettront de devenir économes en énergie. Dans le secteur du bâtiment, des maisons bioclimatiques ou des bâtiments intelligents. Des lieux de vie qui, à grand renfort de capteurs et de données, s'adapteront aux usages en temps réel pour réduire les consommations. Dans le secteur des transports, la ville du futur permettra de limiter et d'optimiser les déplacements. Grâce à des solutions d'automatisation notamment. Dans le secteur de l'éclairage enfin, l'emploi de systèmes plus économes et plus intelligents aidera à faire baisser les consommations d'électricité.

Covid-19:
La DGSN
rappelle les
principales
mesures
préventives



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a rappelé, mercredi dans un communiqué, les mesures prises par les hautes autorités du pays, à partir de lundi dernier, pour faire face à l'épidémie de Covid-19, ainsi que les moyens de renforcement du dispositif mis en place pour endiguer la propagation de l'épidémie à travers le territoire national. Il s'agit de la mise en oeuvre avec effet immédiat, à compter du 23 mars 2020, des mesures suivantes:

Le Président
Tebboune rend
hommage aux
Blidéens pour
leur patience
face au
confinement



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a rendu hommage, mercredi, aux Blidéens pour leur patience face au confinement imposé dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, affirmant que l'Algérie "vaincra cette pandémie, pour peu que tout un chacun se conforme aux mesures de prévention". "Il me tient à cœur de rendre hommage aux Blidéens pour leur patience face au confinement imposé dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19. Il ne s'agit point d'un châtiment, loin de là. Blida, joyau de l'Algérie, doit être bien protégée. Allah vous rétribuera pour votre patience et l'Etat est avec vous et avec toutes les autres régions", a écrit le Président Tebboune. "Unis, nous vaincrons le Covid-19. Nous devons tous se conformer aux mesures de prévention. Puisse Allah préserver tous les Algériens et guérir l'Algérie", a ajouté le Président de la République.

N°823 Jeudi 27 Mars 2020 — Email : monde.adm@gmail.com
WebSite : www.lemondeadm.com — Prix : 20 DA

Affaires de montage automobile et financement occulte de la campagne électorale :

15 ans de prison ferme pour Ouyahia et 12 ans pour Sellal

La première chambre pénale près la Cour d'Alger a condamné mercredi les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, respectivement à 15 et 12 ans de prison ferme, et les deux anciens ministres de l'Industrie Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda à 5 ans de prison ferme, dans le cadre des deux affaires relatives au montage automobile et au financement occulte de la campagne électorale pour la présidentielle d'avril 2019. L'ancien président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) Ali Haddad, et les hommes d'affaires Hassane Larbaoui, Ahmed Mazouz ont été condamnés à 4 ans de prison ferme, tandis que l'homme d'affaires, Mohamed Bairi et le cadre au ministère de l'Industrie, Amine Tira ont écopé de 3 ans de prison ferme. La même juridiction a condamné l'ancienne wali de Boumerdes, Nouria Yamina Zerhouni et le fils de l'ancien Premier ministre, Fares Sellal à 2 ans de prison ferme. L'ancien ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane, et l'ancien directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Aboud Achour ont été acquittés. Le Procureur général près la Cour d'Alger avait requis, le 5 mars dernier, des peines de 20 ans de prison ferme à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, assorties d'une amende de 1 millions Da. Il a requis également des peines de 15 ans de prison ferme à l'encontre des deux ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda, outre une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre des anciens ministres, Abdelghani Zaalane et Nouria Yamina Zerhouni et des hommes d'affaires Mohamed Bairi, Ahmed Maazouz, Ali Had-

dad et Hadj Malik Said. Une peine de huit (8) ans de prison ferme a été également requise à l'encontre Aboud Achour (ancien directeur général de la BNA), et des hommes d'affaires Hassane Larbaoui et Farès Sellal, fils de l'ancien Premier ministre, et d'anciens cadres au ministère de l'Industrie, Hassiba Mokraoui et Tira Amine. Le Procureur général a requis cinq (5) ans de prison à l'encontre de Chaid Hamoud, trésorier de la campagne électorale de l'ancien Président Bouteflika, et trois (3) ans pour les frères Semmai. Il s'agit également d'amendes allant de 1 à 3 millions de dinars avec confiscation de tous leurs biens. Pour rappel, ce procès intervient suite à l'appel interjeté par le Parquet et le collectif de défense contre le verdict prononcé, le 10 décembre 2019, par le Tribunal de Sidi M'hamed, condamnant, notamment, l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb à une peine de 20

ans de prison ferme assortie d'une amende avec émission d'un mandat d'arrêt international et l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia à une peine de 15 ans de prison ferme avec confiscation de tous ses biens. L'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal a écopé d'une peine de 12 ans de prison ferme et les anciens ministres de l'Industrie Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda d'une peine de 10 ans de prison ferme. Ont été condamnés également l'ancienne ministre Nouria Yamina Zerhouni à une peine de 5 ans de prison ferme, les hommes d'affaires Ahmed Mazouz à une peine de 7 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, Hassan Larbaoui à une peine de 6 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, et Mohamed Bairi à une peine de 3 ans de prison ferme. Le fils de l'ancien Premier ministre, Fares Sellal a été condamné, quant à lui, à une peine de 3 ans de prison ferme



L'Algérie condamne "avec force" les attaques terroristes au Nigeria et au Tchad

L'Algérie condamne "avec force" les attaques perpétrées par le groupe terroriste Boko Haram au Nigeria et au Tchad, faisant plusieurs morts parmi les soldats de ces deux pays, a indiqué mercredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. "Nous condamnons avec force les attaques terroristes perpétrées par le groupe terro-

riste Boko Haram dans la Région de Konduga au Nord-est du Nigeria et dans la Province du Lac au Sud du Tchad, faisant plusieurs morts parmi les soldats de ces deux pays", a affirmé M. Benali Cherif dans une déclaration "Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et assurons les gouvernements et les peuples frères du Nigeria et du Tchad de notre entière solida-

rité", a-t-il souligné. "Ces nouvelles attaques sanglantes qui interviennent au moment où le monde entier est mobilisé dans la lutte contre une menace sanitaire planétaire sans précédent, renseignent sur la vacuité, l'inconséquence et l'aveuglement de l'entreprise terroriste funeste, laquelle témoigne, à travers ces actes criminels, de sa désespérance et de son échec inéluctable".

Coronavirus:
38 nouveaux
cas confirmés
dont deux (02)
décès



Trente huit (38) nouveaux cas du coronavirus (Covid-19), dont deux (02) décès, ont été enregistrés, hier en Algérie, portant le nombre de cas confirmés à 302, a révélé le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar. Les deux cas de décès concernent un homme de Tipasa âgé de 42 ans, qui travaille dans la wilaya de Blida, et celui d'une femme de Constantine âgée de 58 ans, de retour de France le 14 mars dernier.

Wakfs
Jeudi 1er
jour du mois
de chaâbane
et la nuit du
doute prévue
le 23 avril



Le ministère des affaires Religieuses et des Wakfs a annoncé, mercredi, dans un communiqué que le 1er jour du mois de chaâbane de l'année 1441 de l'Hégire sera demain jeudi, et la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré de Ramadhan est prévue le 23 avril prochain. "Le croissant lunaire annonçant le début du mois de chaâbane de l'année 1441 de l'Hégire n'ayant pas été observé le mardi 29 Rajab 1441 de l'Hégire correspondant au 24 mars 2020, à travers l'ensemble du territoire national, selon la commission nationale d'observation du croissant lunaire qui compte des sous-commissions à travers les 48 wilayas du pays, assurant un service minimum, en cette conjoncture exceptionnelle que connaît le pays et en accord aux exigences scientifiques, le ministère des affaires religieuses et des wakfs annonce que le 1er du mois de chaâbane sera le jeudi 26 mars 2020", a ajouté la même source.